UNIVERSITÉ DE PARIS

LA VIE AU COUVENT

AU XIX^e SIÈCLE

(L'ORDRE DES CARMES)

THÈSE

PRÉSENTÉE A LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE DE PARIS

POUR OBTENIR LE GRADE DE BACHELIER EN THÉOLOGIE

et soutenue publiquement le 28 Juillet 1900, à 2 heures

PAR

Frédéric BONHOMME

« Le temps vient, et il est déjà venu, » que les vrais adorateurs adoreront le » Père en esprit et en vérité, car le Père » demande de tels adorateurs ».

(Jean 4-23).

CAHORS

IMPRIMERIE A. COUESLANT, 1, RUE DES CAPUCINS

1900

UNIVERSITÉ DE PARIS

LA VIE AU COUVENT

AU XIX^e SIÈCLE

(L'ORDRE DES CARMES)

THÈSE

PRÉSENTÉE A LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE DE PARIS

POUR OBTENIR LE GRADE DE BACHELIER EN THÉOLOGIE

et soutenue publiquement le 28 Juillet 1900, à 2 heures

PAR

Frédéric BONHOMME

« Le temps vient, et il est déjà venu, » que les vrais adorateurs adoreront le » Père en esprit et en vérité, car le Père » demande de tels adorateurs ».

(Jean 4-23).

CAHORS

IMPRIMERIE A. COUESLANT, 1, RUE DES CAPUCINS

1900

UNIVERSITÉ DE PARIS

FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE

Examinateurs de la soutenance :

M. EHRHARDT, Président de la soutenance.

MM. EHRHARDT,
BONET-MAURY,
STAPFER,
} Examinateurs.

La Faculté n'entend ni approuver ni désapprouver les opinions particulières du candidat.

N° 300

Bibliographie

Acta Sanctorum. — Papebroch (Tome I. avril).

Encyclopédie des sciences religieuses (Tome 2, 1877).

Johannis Harduini, *E. Societate Jesu,* Opera Varia. 1733.

J.-B. de Lézana. — *Annales sacri prophetici* et *Eliani Ord. B. V. Mariæ de Monte-Carmelo.* (Rome 1645-56. 4 vol. in-fol.).

P. Philippe. — *Histor. carmel compendium.* (Lyon 1656, in-8°).

Baronius Annales. — (Ann. 1181).

H. de Sponde. — *Annales Baronis Continuati.* (Ann. 1205).

P. Lacordaire. — *Conférences de Notre-Dame de Paris* (in-8°).

P. Lacordaire. — *Vie de Saint Dominique* (introduction) in-8°.

Breviarium romanum ad usum Carmelitarum venetiis. 1859.

Abbé Rohrbacher. — *Histoire universelle de l'Eglise catholique* (14 vol. in-4°. Gaume frères, 1872).

Canis, tome 5 (page 387) in-4°.

Maurice Lachatre. — *Dictionnaire universel.* (Tome I.). Administration.

Godescard. — (1763-1788). 12 vol. in-8°.

Henri Martin. — *Histoire de France populaire.* (Furne, Jouvet, 7 vol. 4°).

Sainte Thérèse. — Bruxelles 1675, 2 vol. in-fol.

Jean de la Croix, traduit par le père Cyprien (1641).

Bouillet. — *Dictionnaire d'histoire et de géographie* (Hachette 1872).

Albert Réville. — *Jésus de Nazareth* (in-8° Fischbacher 1897).

Honoré Bonhomme. — *Louis XV et sa famille.* F. Didot, in 8°, 1873.

A. Sabatier. — *Philosophie de la Religion,* in 8°.

INTRODUCTION

Dix années durant, j'ai fait partie de l'Ordre des Carmes. J'y suis entré librement à 22 ans, en toute sincérité de foi. J'en suis chrétiennement sorti pour obéir aux impulsions de ma conscience.

Dans cette monographie que je consacre à l'Ordre auquel j'ai appartenu, je dis ce que j'ai appris, je raconte ce que j'ai vu, je n'affirme que l'exacte vérité, je n'avance rien dont je ne sois sûr. La première et la seconde partie de la thèse sont du domaine de l'histoire ou de la tradition des Carmes, la troisième partie est toute d'expérience personnelle.

Pour un aussi vaste sujet, nous n'avons pu consulter, que dans une mesure restreinte, les sources originales.

Du reste, les documents historiques manquent en plusieurs points. Le Père Jésuite Papebroch le reconnaît lui-même avec les Carmes :

« Des hommes érudits de l'Ordre des Carmes, dit-il, re-» connaissent et déplorent le malheur ou la négligence de » leurs Pères, qui les poussa à négliger de décrire les cho-» ses de leur temps, de leur maison et de l'extérieur[1]. »

Dans les réflexions qui forment la conclusion de notre travail, nous nous sommes efforcé de rester équitable, d'observer la modération que commande l'impartialité historique et la charité chrétienne.

[1] Agnoscunt et deplorant Viri ex Ordine Carmelitarum eruditi, majorum suorum vel inplicitatem vel negligentiam, qua aut non curarunt, describere suis quidque temporibus, res domi, forisque. Act. Sanct. (T. I Aprilis, Cap. II, pag. 766).

PREMIÈRE PARTIE

L'Origine de l'Ordre des Carmes

Son antiquité contestée.

L'ordre des Carmes a, de tout temps, prétendu à la plus haute antiquité. D'après les historiens de sa maison, son origine remonterait au prophète Elie. Disons tout de suite que de sérieuses contestations se sont élevées à ce sujet.

Les Dominicains et les Franciscains, qui ne datent que du treizième siècle, ont battu en brèche les prétentions des Carmes. Jamais les premiers n'ont voulu admettre que ces derniers fussent plus anciens qu'eux. Il est très difficile de donner les noms des auteurs des deux familles Franciscaine et Dominicaine qui se sont élevés contre les affirmations des Carmes, car on n'a pas trop osé livrer au grand public ces controverses où l'esprit catholique n'avait rien à gagner. C'est plutôt par des discussions verbales qu'on a combattu entre religieux de différents ordres.

Parfois, dans l'intérieur des couvents, aux jours de grande fête, et sous l'œil bienveillant de quelque prélat de grande famille, d'âpres contestations ont mis aux prises Dominicains, Franciscains et Carmes. On a gardé respectivement ses convictions, car l'irréductibilité passe, dans un certain monde, pour le signe naturel du caractère !!!

L'Encyclopédie des sciences religieuses, tome 2, p. 648 (1877), affirme que : « La popularité dont ont joui les Carmes, surtout » au dix-septième siècle, et leur ambition d'offrir le type idéal de » la vie monastique, leur ont valu des attaques passionnées de la

» part des autres ordres jaloux de leur influence, en particulier, » de celui des Jésuites. »

Les Acta Sanctorum (Bollandistes) reconnaissent que des anachorètes ou ermites ont vécu sur le Carmel, mais ils nient la parenté de ces religieux avec le prophète Elie. Ainsi les Bollandistes admettent que Télesphore (grec) et pape? de 127 à 139, a été ermite du Mont-Carmel. C'est dans ce sens seulement qu'ils l'appellent : Carme. (Tome premier de janvier, page 237).

Les Carmes ont soutenu qu'il y avait eu d'autres prieurs avant Brocard, le prieur Berthold, par exemple.

Le Père Jésuite Papebroch (Act. Sanct., Aprilis, Tomus Primus, page 773), le nie en ces termes : « *Apud Orientalium re-* » *rum Scriptores Latinos nulla invenitur mentio Bertholdi et Carmelitici Instituti.* »

Le même Père Papebroch parle ainsi de la prétention des Carmes d'avoir une succession et une parenté ininterrompues avec Elie :

« *Traditio ista de Elia deque Elianis primum usque ad* » *Christum, secundo Christo usque ad Bertholdum contra-* » *dictiones non leves virorum eruditorum requirentium pro* » *re tanta, totque seculis, ut pratenditur, credita, probatio-* » *nem solidiorem, quam sit nuda Traditio, eorum præser-* » *tim, quorum assertiones in rebus aliis, non tam longe ab* » *ætate nostra recedentibus quam recedunt Elia et Christi* » *tempora, in seculo, inquam, XII ac XIII multipliciter* » *inter se variant, et frequentibus evidentissimisque errori-* » *bus deprehenduntur obnoxiæ.* » (Page 773, P. Aprilis).

Page 774 : Le P. Papebroch affirme que la règle de saint Albert est la plus ancienne et la première règle des Carmes : « *Hæc* » *est primaeva seu primigenita Regula Carmelitarum.* »

Page 775. Le P. Papebroch citant Jean, Grec, comme un érudit interprète, dit avec lui, touchant les commencements de l'Ordre des Carmes : « *Deinde intelligitur, quod hactenus* » *obscurius fuerat quæ primis sub illo Carmelitis causa* » *esse potuerit suæ institutionis initia ad Eliam prophetam* » *referendi quamvis non eo forte quo posteri id intellexe-* » *runt modo.* »

Le savant Jésuite conclut en écrivant que « le temps et le tra-

» vail font jaillir la lumière et que c'est d'eux qu'il attend la » clarté qui éclairera ces questions obscures : « *Sic omnia tem-* » *pus et labor elucidat* ». (T. 1. Aprilis, page 799.)

Comme il serait trop long de citer toute la controverse du P. Papebroch, je prie le lecteur d'aller lui-même à la source. Il y a seulement trente-cinq pages in-folio (764-799). Je recommande spécialement la conclusion du P. Papebroch (page 798). On verra que, non seulement il réduit à néant la prétendue filiation des Carmes avec Elie, le supposé — par eux — fondateur de leur Ordre, mais qu'il fait aussi justice de cette prétention des Carmes de revendiquer comme siens les premiers ermites chrétiens.

Le Pére Hardouin, Jésuite, va plus loin que le P. Papebroch. Il tient absolument à ce que les Carmes n'aient pas d'autre berceau que la montagne Sainte-Geneviève, à Paris [1].

Voici une de ses saillies : « *Æquivoca oratio de industria* » *posita ad Parisienses fallendos, nam Beata Maria de* » *Monte est Gallice : Nostre Dame du Mont, et Certe in Mon-* » *te Sanctæ Genovefæ est ea capella.* » (*Antiqua numismata,* page 646.)

Un pape (Innocent XII), pour mettre fin à ces disputes, dut imposer silence aux deux partis (1698) [2].

Voici comment la tradition carmélitaine établit l'origine de l'Ordre.

Elie de Thishbé, de la tribu de Gad établie en Galaad, est venu vers Achab, roi d'Israël, et il lui dit : « Vive Jéhovah, le » Dieu d'Israël, devant lequel je suis actuellement, il n'y aura, » durant ces années, ni rosée ni pluie. »

Et le prophète cherche une retraite dans la vallée de Kérith où, sur l'ordre de Dieu, il est miraculeusement nourri par les corbeaux.

Après sa réception chez la veuve de Sarepta, la multiplication de l'huile et de la farine et la résurrection du fils de la veuve, Elie rencontre le pieux Abdias et a une seconde entrevue avec le roi d'Israël, Achab.

Bientôt, Elie, par l'épreuve du feu, confond, sur le Carmel, les

[1] Johannis Harduini. E. Societate Jesu, Opera Varia MDCCXXXIII.
[2] Encyclopédie des Sciences Religieuses, Tome II, p. 648.

quatre cent cinquante prophètes de Baal et les quatre cents prophètes du bocage d'Astarté et il les fait exterminer par le peuple, au torrent de Kisson. La loi de Moïse est formelle, elle prononce la peine de mort contre tout prophète qui incitera le peuple au culte des dieux étrangers. (Deut. 13. 5.)

Et voici que le prophète se dirige vers le haut du Carmel. Il a dit à Achab : « Montez, mangez et buvez, car j'entends le bruit » d'une grande pluie. Arrivé sur les sommets, le prophète se » prosterne à la mode orientale, la tête contre les genoux et il » dit à son serviteur : « Va, et regarde du côté de la mer. » Et le » serviteur monta, regarda et dit : « Je ne vois rien. » Elie lui » dit alors : « Retourne par sept fois. » Et la septième fois, voilà » qu'un petit nuage s'élevait de la mer comme la paume de la » main d'un homme. »

Et voilà le ciel devenu noir, et le vent qui s'élève, et les nuées qui s'épanchent en une pluie torrentielle.

Elie s'enfuit vers Béer-Shéba, est nourri par un ange, marche durant quarante jours et quarante nuits, et perçoit enfin l'Eternel, non dans le trouble des éléments, mais dans un son doux et subtil, un silence très léger et délicat : **Kôl demamâh dakkâh,** d'après le texte hébraïque.

Jusqu'ici c'est le récit historique du premier Livre des Rois, chapitres 17, 18 et 19. Maintenant, voici l'affirmation gratuite des Carmes : C'est Jean, patriarche de Jérusalem, membre de l'Ordre, qui va la faire dans les termes suivants : « Au moment » où la nuée s'élèva de la mer, plusieurs révélations divines » furent faites au prophète Elie : Il connut d'abord qu'une » jeune enfant naîtrait, que cette enfant serait dans sa con- » ception préservée du péché originel, à la manière de la nuée » qui quoique tirée de la mer amère était cependant sans » aucune amertume. L'eau de la mer est lourde et amère, la » nuée fut légère et douce. Ainsi, quoique la nature humaine » soit à son origine chargée du poids énorme du péché originel » et des vices ataviques, il n'en fut pas de même dans la con- » ception de la Bienheureuse Vierge Marie, car non seulement » elle ne fut pas chargée de l'amertume des péchés, mais elle » fut au contraire, à l'imitation de la nuée, légère par la préser- » vation des péchés et douce par la plénitude des dons célestes,

» De plus le prophète Elie connut aussi que Marie, dans sa » conception, était cette nuée de laquelle il fut écrit d'une ma- » nière figurative par Moïse : Voilà que la gloire du Seigneur » est apparue dans la nuée. Et ecce gloria Domini apparuit ni » nube[1]. »

Le prophète Elie, disent les Carmes, révéla ce secret à son disciple favori, Elisée, lequel le transmit à ses successeurs. Ces divers mystères furent gardés dans les grottes du Carmel par les recrues successives de l'Ordre jusqu'à ce que, Marie étant née, et la figure étant accomplie, les Carmes élevèrent aussitôt sur le Carmel la première chapelle en l'honneur de la Mère de Jésus.

De là, prit naissance la coutume antique de célébrer annuellement, dans tout l'Ordre des Carmes, l'Immaculée Conception de Marie. C'est cette gloire héréditaire des enfants du Carmel qui a inspiré au célèbre docteur espagnol, Ormachea, cette curieuse exégèse de cette parole des Cantiques : (Cant, canticorum, cap. 1, v. 7). « Si tu t'ignores toi-même, ô la plus belle » entre les femmes, sors et va vers les traces des troupeaux, et » là pais tes petits chevreaux, près des tentes des pasteurs. »

« Si ignoras te, ô pulcherrima inter mulieres, egredere et abi » post vestigia gregum, et pasce hœdulos tuos, juxta tabernacula » pastorum. »

Ormachea exprime sa curieuse interprétation dans les termes suivants : « Si par ta grande humilité, dit l'Epoux divin à sa » Mère, tu sembles ignorer ton privilège d'Immaculée, sors et » va vers tes frères et tes amis du Mont-Carmel, vers les dis- » ciples d'Elie et d'Elisée, eux, qui te vénèrent symbolisée par » la petite nuée et qui célèbrent tes grandeurs dans la chapelle » qu'ils t'ont édifiée sur la sainte montagne, ainsi que dans les » grottes et les cellules qu'ils habitent. Suis-les pas à pas lors-

[1] Voir : Pierre Thomas, auteur du *Calendrier carmélitain*. Les *Salmanticenses*. Ecole théologique des Carmes, de Salamanque.

Le Père Jean, de Jésus, Marie, Joseph, Espagnol (Opera varia).

Le Père Jérôme, de la Mère de Dieu, Espagnol (Obras diversas).

Je doute que l'on puisse trouver le premier, le troisième et le quatrième de ces ouvrages, car on les rencontre seulement chez les Carmes. Quant aux « Salmanticenses », je n'ai pu les trouver dans une bibliothèque, réputée fameuse.

Voir la note après l'exégèse d'Ormachea.

» qu'ils vont chanter tes louanges dans le temple, près des » tentes des pasteurs qui gouvernent ces religieux troupeaux ; » et là tu apprendras qu'ils te célèbrent comme conçue sans » péché, à la manière de la nuée, qui, quoique née de l'Océan » amer n'en eut pas cependant l'amertume[1]. »

Il est difficile de contrôler les affirmations des Carmes touchant l'institution de leur Ordre par Elie et par Elisée, mais en revanche il est impossible d'y adhérer, car aucune preuve ne vient confirmer leurs dires. Rien ne milite en leur faveur L'Ancien Testament ne fait aucune mention de ces révélations merveilleuses faites à Elie. D'autre part, les Carmes ne possèdent aucune pièce authentique, aucun document révélateur, rien, rien, que de pieuses légendes [2].

Sans doute pour quiconque connaît le Mont-Carmel, il est facile de comprendre pourquoi les Carmes l'ont choisi pour leur heureux berceau ! ! ! C'est à proprement parler une chaîne de montagnes unissant la Phénicie et la Palestine. Au loin la mer déroule son immense chape bleue, et le soleil se mire avec complaisance dans cette glace d'azur. La brise des terres est saturée des parfums arabiques et le vent des grèves est d'une étrange douceur. On comprend que ce séjour du Carmel soit aimé, que

1. Voici le texte espagnol de cette étrange page d'exégèse :
« *El Exposo divino dice a su Madre : Si por tu grande humildad par eces* » *ignorar ó la mas hermosa de* las muzeres, el privilegio de tu immaculada » Concepcion, anda y vaya hasta tus hermanos y amigos, del Monte-Carmelo, » los discipulos d'Elias et d'Eliseo, te veneran ellos, simbolizada por la » nubecilla, y celabran tus grandezas mil en la capilla que te edificaron en el » santo Monte, como en las grutas et las celdas donde moran... Seguialos, » cuando van à cantar tus alanbazas en el templo, cerca de las tiendas de los » pastores que gobernan aquellos religiosos rebaños. Allà sabràs que te » celebran como concebida sin pecado, de la misma manera que la nubecilla, » la qual, aun que nacida del amargo oceano, no tenia, sin embargo, amargura » ninguna. »

Cette citation est empruntée aux livres speciaux *de l'Ordre des Carmes qu'on ne rencontre que dans leurs couvents.*

Dans quel livre l'ai-je lue? C'est ce qu'il m'est impossible d'affirmer. Je me souviens seulement que l'ouvrage se trouve dans la bibliothèque du Couvent de Calahorra, province de Legrone (Espagne). Manquant donc de sources originales, je ne puis sûrement dire où se trouve la curieuse révélation dont parle Jean, patriarche de Jérusalem, ni l'étrange exégèse d'Ormachea. Du reste, je ne fais que les mentionner pour ce qu'elles valent.

2 On pourra consulter utilement : Hélyot, Hist des ordres relig. I. p. 347 et suivantes ; J.-B. de Lézana, Annales Sacri, prophetici et Eliani ord. B.-V. Maria de Monte Carmeli. Rome 1645-56, 4 vol. in-fol. ; le P. Philippe : Histor, Carmel, Compendium, Lyon 1656, in-8° ; Theologia Carmel, Rome 1665, in-fol. ; Baronius Annal. ann. 1181 ; H. de Sponde, Annales Baron., continuati ann. 1205. J'ai consulté jadis J.-B. de Lézana et le P. Philippe. J'ai revu récemment les citations que fait le P. Papebroch de Baronius et de Sponde sur cette question.

le sentiment religieux y trouve son Eden, que l'âme humaine soit portée à se croire plus près du ciel [1]. Et puis n'oublions pas que nous sommes en Orient. Or l'Orient, dit le Père Lacordaire, « eut toujours dans les choses divines un regard plus » chaud et plus passionné que le nôtre. Il semble que Dieu ap- » paraisse de moins loin à ses méditatifs enfants et qu'ils le dé- » couvrent à travers leur ciel bleu, comme nous entrevoyons » les étoiles à travers la faible transparence du nôtre [2]. »

Il y a aussi sur le Carmel la religion du souvenir, si puissante sur le cœur de l'homme. C'est là que le prophète Elie habita avant d'être ravi au ciel dans un char de feu ; c'est là que son disciple, Elisée, demeurait avec les enfants des prophètes.

L'ordre des Carmes, *avec la permission de Rome*, célèbre chaque année la fête du prophète Elie. Elle est fixée au 20 juillet sous cette rubrique : Fête de saint Elie, notre Chef et notre Père : Festum Sancti Eliæ, ducis ac Patris nostri [3].

Nous citons ci-après l'hymne des deuxièmes Vêpres :

Audiat miras oriens, cadensque,
Sol tuas laudes, mare, terra, aer.
Ordinis nostri columen tuæque,
Gloria gentis.
O jubar cœli radiis decorum.

O potens signis, meritisque felix.
Quem Deus gestis adhibere suevit.
Grandibus olim.

Que l'Orient, le couchant, le soleil, la mer, la terre et l'air écoutent tes admirables louanges !
O Soutien de notre Ordre et la gloire de ta nation !

O splendeur ornée des rayons du ciel !
O puissant par les miracles, heureux par les mérites !
Toi, que Dieu avait accoutumé d'employer jadis pour les grands gestes,

[1] Voici ce que l'encyclopédie des Sciences Relig. dit du Carmel : **Karmêl**, Κάρμήλος, Καρμήλιον, ὄρος Josèphe antiq. XIII, 15, 4. *Carmelus*, Tacite Hist. II, 78. Chaînes de montagnes qui se rattachent aux collines Galiléennes et par elles au Liban. Elle s'étend du Sud-Est au Nord-Ouest, vers l'embouchure du Kischon, formant au côté Sud de la baie de Ptolémaïs (Acco), à trois lieues de cette ville, un promontaire élevé de 1,200 pieds qui se jette par une pente rapide dans la mer. La chaine du Carmel sépare la plaine de Jesréel de celle du littoral méridional. Une particularité du Carmel c'étaient ses grottes. On en compte près de 2,000, surtout du côté de la mer. Elles ont servi, de tout temps d'asile aux ermites et aux proscrits, etc. Voir Roland. Palœstina p. 327. 330, Schubert Reise in's Morgenland,II 209-221 ; Ritter, Erdkun de XVII p. 705-722 ; Arnold, Palœstina, p. 21, etc.

[2] Le P. Lacordaire : Conférences de N.-Dame de Paris (in-8°).

[3] Breviarium Romanum ad usum Carmelitarum, Venetiis MDCCCLIX.

Te triumphali super alta curru
Igneis vectum celeres quadrigis,
Angeli attollunt, nimium corusca
Luce micantem.
Unico æterni Patris adfuisti
Filio testis ; socius fidelis
Moysis, in summo positus Thaboris
Vertice montis.
Nos, tui præsens clypeo favoris
Patris et mira pietate fretos
Liberos, dextra petimus benigna,
Protege semper.
Sit Patri Summo, genitaque Proli
Et Tibi compar utruisque Sancte
Spiritus, laus, imperium, potestas, tempus in Omne. Amen.

Tu vas vers les hauteurs emporté par quatre coursiers de feu, les anges t'enlèvent dans une nuée resplendissante.

Tu fus le témoin du Fils du Père éternel et le compagnon fidèle de Moïse sur le sommet du Mont-Thabor.

Toi présent, nous sommes protégés par le bouclier de ta faveur. Garde toujours, par ta piété et ta droite propice les fils d'un tel Père.

Qu'une même louange soit, en tout temps, donnée, avec l'empire et la puissance, au Père Souverain, au Fils Consubstantiel et à l'Esprit-Saint qui participe de l'un et de l'autre. Ainsi soit-il.

OREMUS

Præsta, quæ sumus, Omnipotens Deus ; ut qui Beatum Eliam, Prophetam tuum et Patrem nostrum, igneo curru mirabiliter elevatum esse credimus, eodem interveniente, ad cœlestia sublevemur, et Sanctorum tuorum consortio gaudeamus. Per Dominum Nostrum Jesum Christum. Amen.

PRIONS

Accorde-nous, Dieu Tout-Puissant, nous, qui croyons que le bienheureux prophète Elie, notre Père, a été enlevé merveilleusement sur un char de feu, que nous soyons un jour, par son intercession, transportés aux célestes séjours et que nous jouissions de la compagnie de tes Saints, par Notre Seigneur Jésus-Christ. Amen.

Les armoiries de l'Ordre sont les suivantes : Un écu mi-partie azur et neige, triplement écartelé par une croix centrale qui va s'amincissant. Dans chaque écart une étoile d'égale dimension. L'écu est sommé d'un capital d'or, une couronne à cinq fleurons, de laquelle émarge, en panache, une main armée d'un glaive à la pointe de feu. La couronne est auréolée de douze petites étoiles. La devise de l'Ordre est inscrite dans une mince écharpe qui va contournant en festons l'écusson jusqu'au

milieu. La devise latine est faite des paroles du prophète Elie (1 Rois. 19, 5). « *Zelo zelatus sum pro Domino Deo exerci-* » *tuum. J'ai été extrêmement ému de jalousie* pour l'Eternel, » le Dieu des armées. »

DEUXIÈME PARTIE

La Règle authentique des Carmes. — Ses modifications au Moyen-Âge. — Sa Réforme sous la Renaissance

Vers 1185, un moine grec, Phocas, visitant les Saints Lieux, vit sur le Mont-Carmel les ruines d'un grand monastère. Il assure que vers la même époque, un moine et prêtre, natif de Calabre, vint s'établir sur le Carmel, poussé par une révélation spéciale du prophète Elie[1].

Ce Calabrais[2] fit une clôture parmi les ruines de l'ancien monastère, bâtit une tour et une église et assembla environ dix frères avec lesquels il habita ces lieux.

Ils vivaient à l'état d'ermites, chacun à part, logé dans sa grotte. Ils s'appelaient Carmélites ou Carmes.

Or, dès les premières années du XIII[e] siècle, Albert, patriarche de Jérusalem étant arrivé en Palestine, les ermites du Mont-Carmel, dont le nombre avait cru depuis 1185, lui demandèrent une règle écrite qui répondrait au but de leur institution[3].

Albert acquiesca à leur demande, se mit à l'œuvre et rédigea cette règle. Elle est composée de seize articles. Il importe de ne pas oublier qu'elle était adressée à des ermites qu'il ne faut jamais confondre avec les Conventuels. Cependant nous verrons plus tard que cette règle d'Albert a été adaptée à la vie conventuelle.

Albert s'adresse au Supérieur de convention, frère Brocard, et le confirme par cela même dans sa charge.

[1] L'abbé Rohrbacher, Hist. Univ. de l'Egl. — Léon Allat., opusc. c. 31, t. IX, p. 241. — Canis, t. V, p. 385, in-4°.

[2] L'Encyclopédie des Sciences relig., (tome II. 1877) croit que ce Calabrais s'appelait Berthold, et que c'est en 1180, qu'il fonda un refuge pour les prêtres pélerins qui erraient sans abri.

Le P. Papebroch n'est pas de cet avis comme on a pu le voir dans la première partie de cette thèse.

[3] L'abbé Rohrbacher, Hist. Univ. de l'Egl. cath., t. IX, p. 241.

Le premier article concerne, bien entendu, l'autorité. Les ermites auront un prieur choisi par l'élection de tous ou à la majorité des suffrages. Chacun lui promettra obéissance et s'efforcera, quoi qu'il arrive, de tenir sa promesse. Le prieur assignera à chacun sa cellule qui sera séparée de celle des autres, et personne ne pourra en changer sans l'assentiment du Supérieur. Ce dernier aura sa cellule près de l'entrée de la « clôture », afin de pouvoir recevoir facilement les visiteurs. Défense d'errer dans les abords de la « clôture » et même dans les dépendances du clos, chacun restera inexorablement dans sa cellule, méditant jour et nuit la loi sainte du Seigneur, priant sans cesse, à moins d'être occupé à des travaux manuels.

Ceux qui savent lire sont tenus à la récitation des heures canoniales — conformément à l'institution des Saints Pères et l'usage approuvé par l'Eglise Romaine, — les autres réciteront un certain nombre de *Pater* pour suppléer aux heures précitées. Tout sera en commun, et le Prieur s'occupera des distributions respectives, selon les besoins de chacun.

L'oratoire sera construit au milieu des cellules et l'on s'y assemblera chaque jour pour assister à la célébration de la messe. Les dimanches, corrections des fautes avec la charité pour norme. Le jeûne, les dimanches exceptés, est obligatoire pendant une grande partie de l'année. On ne mangera jamais de viande, si ce n'est en cas de maladie.

Chacun se revêtira des armes spirituelles, la foi, l'espérance, la charité, la mortification, la patience. Le travail — labeur manuel — sera incessant. Le silence sera observé une partie du temps. Le prieur se souviendra que les premiers sont les derniers. Les frères verront le Christ en la personne du Supérieur et ils le vénèreront comme tel.

Et maintenant, conclut le législateur, si quelqu'un fait quelque chose de plus que ce que la règle ordonne, Dieu l'en récompensera lors du grand triage des œuvres humaines[1].

Voilà, en peu de mots, l'esprit et la lettre de la Règle donnée

[1] Acta SS. Vita B. Alberti, par Papebroch, t. I, Aprilis.
Le P. Papebroch donne le texte latin qui est celui de la Règle. Cette Règle en latin est suivie chez les Carmes, des Constitutions écrites aussi en latin. (In 8° petit)

par Albert. Nous en verrons l'interprétation dans la troisième partie de cette thèse [1].

Le costume des Carmes était la robe brune et le manteau blanc. Les Sarrasins s'offusquèrent de la ressemblance de ce manteau blanc avec les burnous de leurs chefs, et leur ordonnèrent d'ajouter le noir à la couleur blanche de leur manteau. De là vint aux Carmes le surnom de *barrés*, que le peuple de Paris, ami des expressions pittoresques, leur donna dès leur arrivée en Occident [2].

L'ARRIVÉE EN OCCIDENT

Ce fut au retour de sa première croisade, (la septième), (1254), que saint Louis ramena de la Terre-Sainte un certain nombre de Carmes. Il les avait en grande estime, ayant de bonne heure appris de Blanche de Castille, que les ordres religieux représentaient comme la fleur du sacerdoce. Il les établit lui-même dans un quartier de Paris dont la rue prit le nom de : *barrés*.

Alors ils s'étendirent dans tout l'Occident. L'Espagne, l'Italie, l'Angleterre, l'Allemagne, le Portugal etc. reçurent leurs colonies.

Il y eut même une telle extension de leurs fondations dans le treizième et le quatorzième siècle, qu'ils en vinrent à avoir trente-cinq provinces, et que le nombre de leurs conventuels était de plus de cent cinquante mille. Leurs maisons s'appelaient des couvents, car les Carmes, dès leur arrivée en Europe, avaient adopté les mœurs et les dénominations des pays occidentaux.

Deux lords anglais qui revenaient des lieux saints amenèrent à leur retour plusieurs Carmes en Angleterre [3]. Un premier couvent fut élevé au commencement du treizième siècle dans la profonde forêt de Holme (Northumberland), une seconde maison

[1] Le pape Honorius III a approuvé cette règle en 1224. Acta Sanct., 8 avril, Vita Alberti.
[2] Maurice Lachâtre : Dict. Univ. tome I, page 780.
[3] L'abbé Rohrbacher, Hist. Univ, Tome X, page 24.

fut peu après bâtie dans le d'Aylesford (Comté de Kent). Ces couvents existèrent jusqu'à Henri VIII.

Sous les rois de France : Philippe III, Philippe le Bel, Louis le Hutin, Philippe V, Philippe de Valois, Jean, et Charles V, les Carmes acquirent une grande renommée. Ils avaient l'appui des gouvernements et des princesses, ils possédaient une réelle autorité sur le peuple.

On disait communément dans Paris : « C'est un Carme dé-» chaux qui prêche aujourd'hui, ce sera bâti à chaux et à sa-» ble. »

Pour expliquer l'ascendant des Carmes sur tous, il est bon de retourner un instant en arrière, afin de faire connaître les causes efficientes de leur pouvoir.

Nous l'avons dit : les Carmes portaient une robe brune et un marteau mi-partie blanc et noir, nous ajouterons qu'ils avaient les pieds nus dans des sandales. Mais là n'était pas tout le secret de leur puissance quoique le costume soit pour les masses un pouvoir énorme d'entraînement et que le proverbe fameux « l'habit ne fait pas le moine » ne soit pas toujours vrai.

Le grand principe de leur force résidait : *dans une assurance d'investiture céleste produite par le port d'un insigne de leur ordre.* Voici l'historique de ce privilège dont la véracité est affirmée par tous les Carmes :

Vers 1185, un jeune Anglais rempli de ferveur et natif de Kent, s'était retiré dans la solitude et avait choisi pour demeure le creux d'un chêne géant, d'où lui était venu le surnom de : *Stock*. Là, il mortifiait son corps par de rudes austérités. Ayant appris que les Carmes avaient une grande dévotion à la Vierge Marie, il se sentit entraîné vers leur Ordre et entra au Couvent d'Aylesford en 1218. Après avoir étudié à Oxford, il revint à son couvent et fut de suite remarqué. Il alla ensuite passer six ans au Mont-Carmel, puis il retourna en Angleterre où les Carmes avaient alors cinq couvents. Ayant été nommé à la mort d'Alain, sixième général de l'ordre, il fut alors favorisé par une apparition de la Vierge Marie [1].

Une nuit d'été, alors que Stock était en prière, et que la pâle

[1] Acta sanctorum et Godescard (16 mai 1763-1788), 12 vol. in-8°.

clarté de la lune inondait sa cellule, voilà qu'il fut subitement ravi en extase. Les cieux s'ouvrirent merveilleusement, et Marie, mère de Christ, lui apparut inexprimablement belle et entourée d'une multitude d'anges. Elle tenait à la main un ornement mystérieux, un scapulaire, ou vêtement destiné à couvrir la poitrine et les épaules.

« Reçois, mon fils, dit-elle à Simon Stock, ce gage de ma tendresse pour toi et les tiens... Celui qui vivra dans la chasteté absolue, ou dans la chasteté relative à son état, sera préservé du feu de l'enfer. Bien plus, ceux, qui auront jusqu'à la fin une grande dévotion à ce saint vêtement, bénéficieront, même s'ils étaient morts en état de péché mortel, de ma consolante visite : Moi, leur mère, je descendrai gracieusement en purgatoire, et je les délivrerai des flammes de l'expiation le *Samedi* qui suivra leur mort [1]. »

Et la vision s'effaça soudain, le rêve céleste s'acheva brusquement, Simon se retrouva seul dans sa pauvre cellule, mais il portait sur ses épaules le vêtement de triomphe, stillant l'inexprimable senteur des jardins paradisiaques [2].

Transporté de joie, Simon réunit aussitôt les religieux de son Couvent, leur raconta la merveille, fit tailler pour chacun un vêtement pareil et ordonna que tous les religieux le porteraient dorénavant. Puis, — car la charité est diffusive — il institua la la Confrérie du Saint-Scapulaire, afin de faire participer les laïques au divin privilège. Tous ceux qui voulaient honorer particulièrement Marie pouvaient en faire partie. Cette Confrérie laïque s'appela le Tiers-Ordre du Carmel. Elle existe encore de nos jours.., Ces messieurs et ces dames du grand monde catholique portent sous leurs vêtements le petit scapulaire protecteur. Beaucoup de dames espagnoles s'appellent : Carmen (Carmel), Carmencita (petite Carmel).

Les frères et sœurs laïques du Scapulaire sont tenus à certaines règles. Le port du scapulaire, l'obligation de réciter journel-

[1] Breviarium Romanum ad usum Carmelitarum Pars Æstiva Vénetiis MDCCCLIX.

[2] Voici ce que P. Hardouin dit de Simon Stock : *Quod igitur fiet Simoni Stock qui obisse Burdigalæ ano. 1254. Excogitatum, aio, id nomen fictumque ex Hebræo.* (Johannis Harduini, opera varia).

On voit que le P. Hardouin ne connaissait pas l'Anglais.

lement le petit office de la Sainte Vierge. Ceux qui ne savent pas lire, réciteront chaque jour sept *Pater*, sept *Ave* et sept *Gloria Patri*. Abstinence pour tous de la viande, les mercredis, vendredis et samedis de chaque semaine. En cas d'impossibilité de faire abstinence — le grand monde y est exposé — on y supplée par la récitation de sept *Pater*, sept *Ave* et sept *Gloria Patri* [1].

Voici la formule latine de la vêture du Tiers-Ordre :

Après avoir jeté l'eau bénite sur le scapulaire, le prêtre le met sur les épaules et sur la poitrine du nouveau frère ou de la nouvelle sœur et dit :

Accipe, vir devote (vel mulier devota) hunc habitum benedictum, precantes Sanctissimam Virginem Mariam, ut ejus meritis, illum perferas sine macula, et te, ab omni adversitate defendat, atque ad vitam perducat æternam... Amen.

Reçois, homme pieux (ou femme pieuse), cet habit béni, priant la Bienheureuse Vierge Marie que par ses mérites tu puisses le porter sans tache, et qu'il te défende de toute adversité et qu'il te conduise à la vie éternelle. Ainsi soit-il.

La fête du Saint Scapulaire fut fixée au 16 juillet. Plusieurs Papes approuvèrent la Confrérie et lui accordèrent de nombreuses indulgences. La tradition rapporte que Saint Simon guérit plusieurs malades en leur donnant le scapulaire [2]. Edouard, roi d'Angleterre, et Saint Louis, roi de France, se mirent de la nouvelle Confrérie. Une foule de princes, de dames et de seigneurs les imitèrent, et le peuple suivit... comme toujours.

Nous comprenons maintenant la popularité dont jouissait les Carmes au moyen-âge! A leur étonnant prestige d'Orientaux, à leur renom d'austérité, s'ajoutait : *l'assurance formelle du salut que leur scapulaire donnait instantanément.* Ce privilège faisait des Religieux du Carmel des dispensateurs des biens de l'au-delà, des portiers des éternels séjours, des organisateurs des trains célestes!!! Le cœur humain, avec sa soif d'infinie félicité trouvait là son rafraîchissement, le doux breuvage des

[1] Par une bulle datée de 1476, le pape Sixte IV autorisa le Tiers-Ordre.
[2] Breviarium Romanum ad usum Carmelitarum. (Pars Æstiva 16 Mai) Venetiis MDCCCLIX.

espoirs. Plus heureuses que Moïse, qui ne fit qu'entrevoir la terre de promission, les foules du moyen-âge pouvaient se dire, en contemplant la sainte amulette : Voilà notre assurance certaine de salut. Nous nous sommes réjouies de ces paroles qui nous ont été dites : Nous irons dans la maison du Seigneur : Lætati sumus in his quœ dicta sunt nobis : In domum Domini ibimus [1].

Trithème, abbé de Saint-Jacques de Wurtzbourg, mort en 1516, nous fournit les noms des Carmes qui se sont illustrés par leur doctrine et leurs écrits au XIVe siècle et surtout au XVe. Nous ne citerons que quelques noms pour ne pas fatiguer par une longue nomenclature :

C'est d'abord au XIVe siècle, Gui, né en Catalogne, premier général des Carmes, puis évêque de Majorque qui a écrit, entre autres œuvres, un volume de toutes les hérésies. Puis ce sont Jean Fust de Creutznach, prieur des Carmes de Strasbourg, et prédicateur renommé; Guillaume Clifford qui s'illustra par son enseignement à Cantorbéry; Etienne de Petrington, anglais, qui se rendit célèbre à l'université d'Oxford; Walter Disse, anglais, légat du Pape Boniface IX, François de Bacon, catalan, surnommé : le Docteur sublime; Thomas de Valden, confesseur du roi Henri ; Baptiste Mantouan, théologien, philosophe, poète et orateur, etc., etc. [2].

Déjà, au commencement du XIVe siècle, l'Ordre des Carmes avait reçu un nouveau lustre en Italie.

Florence comptait parmi ses plus nobles familles, celles des Corsini. Nicolas Corsini et son épouse Pélerine étaient pieux, mais sans enfants. Tous les deux priaient en particulier Dieu de bénir leur union. Ils promettaient, s'ils avaient un fils de l'offrir à la Vierge Marie. Pélerine devint enfin mère, et la veille de son accouchement, il lui sembla, en songe, qu'elle accouchait d'un loup, et comme elle s'en plaignait à la Vierge Marie, elle vit son lou-

[1] Le docteur de Launoy, dans une *dissertatio de Sim. Stochii Visione* (P. 1653) soutenu que la vision de Stock était une imposture, que les bulles des Papes citées en sa faveur sont des bulles supposées, et que les Carmes n'ont commencé à porter le scapulaire que longtemps après la date de la vision prétendue.

Encyclopédie des Sciences Relig., t. II, p. 648. 1877.

[2] Trithème : (de Script. Eccl.), cité par l'abbé Rorbbacher Hist. de l'Eglise, t. IX, p. 680.

veteau entrer dans une église et devenir immédiatement un agneau tout blanc. Le lendemain, elle mit au monde un garçon. Il fut appelé : André.

L'enfant grandit comme un sauvageon et devint un vrai mauvais sujet, désobéissant, batailleur, contempteur de la religion, etc., etc. Sa mère était dans la désolation et elle finit par avouer à son fils le rêve qu'elle avait fait.

Quand André sut qu'il avait été promis à la Vierge Marie, il se convertit dès l'âge de seize ans. Il échangea son manteau de soie noire pour le blanc manteau des Carmes. Ainsi de loup il devint agneau. Il fut fait plus tard évêque de Frésole et après sa mort, les papes lui accordèrent les honneurs de l'autel [1].

Mais si l'Ordre des Carmes eut ses illustrations, il eut aussi ses ténèbres. Trop souvent — comme les autres ordres du reste — les Carmes firent preuve d'intolérance. Le respect de la conscience, l'esprit de douceur, de support et de bonté — celui de Christ — leur fit souvent défaut... Les hommes de pensée libre, de science exacte et de raison qui se trouvèrent dans l'Ordre des Carmes eurent beaucoup à souffrir de la part de leurs supérieurs et de leurs frères... Les Ordres mendiants, dit à ce sujet l'historien Henri Martin, « ne suivirent pas leurs grands » hommes dans la voie de la science. Les dominicains s'interdirent l'étude de la médecine, de la physique et de la chimie. » Plus tard, le pape Boniface VIII défendit à tous l'étude de » l'anatomie, par un respect mal entendu pour le corps humain. » L'Eglise Romaine retarda ainsi beaucoup le progrès des » sciences naturelles [2]. »

Il importe de ne pas oublier de dire, en bonne courtoisie, que les couvents d'hommes avaient été suivis de la fondation des couvents de femmes. Les nouvelles religieuses avaient pris le nom de Carmélites. Elles avaient adopté aussi la règle du patriarche Albert. Une interprétation plus large avait été — vu la faiblesse féminine — donnée au sens de la lettre.

Lors du grand schisme d'Occident qui dura de 1378 à 1449, une baisse sensible se produisit dans la ferveur première. Les

[1] L'abbé Rohrbacher. Histoire universelle de l'Eglise, tome X, page 465.
[2] Henri Martin. Hist. de France populaire. Livre I, p. 296. Furne, Jouvet et Cie éditeurs.

droits humains relevaient la tête. La contrainte avait courbé les fronts, le schisme les releva. Le scandale donné au monde par les trois papes s'anathématisant réciproquement, n'était pas fait pour augmenter le respect envers la suprême autorité, prétendue infaillible. Une dépression formidable se produisit dans tous les ordres religieux. Les Carmes n'en furent pas exempts. De là de terribles divisions parmi les conventuels et d'interminables disputes.

Bientôt, à la faveur de l'anarchie, la règle fut d'abord mitigée, puis mise de côté, enfin des désordres inouïs se produisirent dans les couvents de Carmes. Un mouvement fut tenté pour arrêter le relâchement, mais personne n'osa rétablir l'antique discipline et la stricte observance. La cognée était à la racine de l'arbre vermoulu du cénobitisme. Les Carmes changèrent alors leur nom. Ils s'appelèrent *les mitigés*. Ils cessèrent de mendier de porte en porte comme ils avaient accoutumé, ils eurent des vêtements moins rudes, ils usèrent de linge, ils quittèrent leurs sandales et mirent des bas dans leurs nouveaux souliers. Les jeûnes réglementaires furent réduits, l'abstinence de viande fut à peu près abandonnée. Les Carmes se livrèrent davantage à la prédication, à la vie extérieure ou cure d'âmes. En un mot, une véritable révolution se produisit parmi leurs couvents.

*

On est après 1453. La Renaissance vient de commencer. Tout semblait dormir jusque là, maintenant le réveil des arts, des sciences, des lettres va se produire. La poésie, la peinture, la sculpture, la musique, ont quitté la Mer morte des stagnations indéfinies. L'inprimerie marquera une nouvelle direction au monde. L'impulsion est donnée. L'esprit humain, longtemps stationnaire reprendra son essor. Voici l'entrée en ligne des temps nouveaux. La tolérance et le droit ne triompheront pas encore, mais admirez déjà le flamboiement de la vérité en marche se hâtant vers le règne béni de la justice heureuse... Ce n'est encore que le printemps avec ses fleurs fragiles, et ses âpres gelées d'avril, c'est-à-dire les persécutions encore possibles, des rois et des prêtres contre le libre examen, mais plus tard, Messidor

se lèvera radieux, suivi d'un fructidor d'abondance sur cette terre régénérée.

A mesure que la conscience, la raison et la pensée libre font un pas en avant, le recul se produit dans la vie conventuelle. *Ceci tuera cela.*

Il n'est plus question de Carmes aux inflexibles austérités. Les *mitigés*, qui les ont remplacés, ne reconnaissent plus leurs pères. Il semble que rien ne ranimera jamais l'Ordre déchu des Carmes déchaussés.

Et cependant une femme devait entreprendre cette difficile résurrection. Cette femme était née au pays du soleil, des tambourins et des mantilles ; sur le sol de cette Espagne où le profane et le sacré s'unissent avec une étrange désinvolture.

Thérèse de Cépède naquit à Avila en 1515, d'une famille noble et riche. Elle fut exaltée dès son enfance, presque tous les historiens catholiques le reconnaissent. A douze ans, accompagnée d'un jeune frère, elle fuit la maison paternelle afin d'aller chercher le martyre chez les Maures. Un parent, qui les a rencontrés, les ramène au logis. Thérèse alors se met à aimer le monde et ses maximes et ses plaisirs. Mais son père, qui la surveille étroitement, la place dans un couvent. La ferveur d'antan se ranime chez la jeune fille et elle prononce ses vœux comme Carmélite. Après une grande maladie, elle retourne à la vie dissipée, tout en continuant d'être religieuse, mais après vingt ans de tiédeur, elle revient tout-à-fait à Dieu [1]. Elle se trouve alors à l'automne de la vie, elle a 44 ans...

Dans une vision intellectuelle il lui sembla qu'elle se trouvait en enfer : « Dieu, dit-elle, permit que je visse le lieu que mes » péchés méritaient et que les démons m'avaient préparé. C'é- » tait une niche qui se trouvait dans la muraille au fond d'une » rue sombre et étroite, où le terrain était une boue très sale, » où il régnait dans l'air une insupportable odeur. Là, tous les » supplices déchirent l'âme [2]. »

Thérèse ajoute : « Cette vision m'a causé l'effroyable peine » que je souffre de voir tant de Luthériens que le baptême avait

[1] L'abbé Rohrbacher, Hist. Univ. de l'Eglise Cath., Tome XI, p. 702.
[2] La vie de la sainte écrite par elle-même. Bruxelles, 1671. (2 vol. in-folio).

» rendus membres de l'Eglise, se perdre malheureusement [1]. »

Il est facile de se rendre compte qu'une âme ardente, comme celle de Thérèse, et qui revenait de l'enfer, à l'instar de Dante, devait considérer comme perdus à jamais tous ceux qui s'éloignent de l'Eglise Romaine, hors de laquelle, dit-on, il n'y a pas de salut!!! On comprend aussi, qu'avec la Réforme de Luther qui détachait des peuples entiers de la Papauté l'âme de la religieuse espagnole devait redoubler de zèle pour la gloire des Couvents, et qu'elle pouvait dire dans son opiniâtre sincérité ! « Que deviendrait le monde s'il n'y avait pas de Couvents [2] ? »

De là à se croire choisie par Dieu pour réformer l'ordre des Carmes il n'y avait qu'un pas. Thérèse le franchit hardiment avec son courage têtu d'Espagnole. Elle voulut commencer par les religieuses et finir par les hommes.

Elle habitait alors le Couvent de l'Incarnation d'Avila, la première rigueur n'existait plus, c'était une règle mitigée par une bulle expresse d'un pape. (Eugène IV, 1432).

Un beau jour, une personne vint dire à Thérèse et à plusieurs de ses sœurs, que, si elles voulaient vivre comme des religieuses déchaussées de la stricte observance, on pourrait fonder un Couvent.

Elle fit alors part de son dessein de Réforme au Provincial de l'Ordre qui l'approuva. Mais dès qu'elle voulut se mettre à l'œuvre, une tempête de persécutions s'éleva contre elle. On la faisait passer pour une extravagante qui ne pouvait pas rester en paix dans son Couvent [3]. Cependant Dieu lui fit comprendre, dit-elle, que tous les saints avaient « souffert pour fonder les re-» ligions et qu'elle aurait à passer par les mêmes épreuves [4]. Enfin plusieurs personnes, d'abord opposées à la Réforme, finirent par se rendre et aidèrent Thérèse.

On acheta donc une petite maison, les Jésuites firent donner leurs puissantes réserves, et le jour de la fête de Saint Barthélemy (24 août 1562), le couvent s'achevait et sa consécration au culte avait lieu le jour même. Il fut placé sous le vocable de

[1] Vie de Sainte Thérèse, par elle-même, Bruxelles 1675, 2 vol. in-folio, Chap. 32.
[2] Ibid.
[3] Vie de Sainte Thérèse écrite par elle-même.
[4] Vie de Sainte Thérèse écrite en 1542 par elle-même. (Bruxelles 1675).

saint Joseph. Thérèse obtint du Provincial des Carmes la permission de passer avec quatre autres religieuses dans le nouveau monastère.

Rubéo de Ravenne, général des Carmes, étant venu en Espagne alla visiter sainte Thérèse. Charmé de son mérite, il lui remit des patentes pour former des Couvents d'hommes [1].

Il fallait alors à Thérèse un coopérateur dans son Œuvre de Réforme. Elle le trouva. Ce fut Jean de la Croix.

Il avait vu le jour à Fontibère, dans la Vieille-Castille. Il était était le dernier des enfants de Gonzalès d'Yepez. A vingt et un an, il prit l'habit des Carmes à Medina del Campo. Après ses études faites à l'université de Salamanque, il se livra à d'incroyables austérités. Ayant été ordonné prêtre, il voulut se retirer chez les Chartreux, l'Ordre des Carmes mitigés ne lui paraissant pas assez austère.

En 1567, il se trouva à Medina avec le prieur du Couvent et sainte Thérèse. Là, ils se décidèrent immédiatement à fonder un Couvent. Une pauvre maison leur ayant été donnée à Durvelo, Jean de la Croix et son compagnon (l'ancien prieur de Medina), en prirent possession, le premier dimanche de l'Avent 1568. La misérable pièce du milieu devint la chapelle et le chœur. Deux petits réduits leur servaient de cellules. Ils n'avaient pour lit que de la paille et pour chevet que des pierres. L'ornement des murs étaient des croix et des têtes de morts. Ils allaient prêcher aux environs, les pieds nus dans la neige [2].

Telle fut, en Espagne, la restauration des Carmes déchaussés. Les papes Pie V et Grégoire XIII approuvèrent leur Réforme. Les austérités de ces deux premiers réformés étaient telles que Thérèse crut nécessaire de leur prescrire une mesure. La sainte fonda peu après deux autres couvents, ceux de Pastrana et d'Alcala.

Cependant, une formidable tempête s'était élevée. Les mitigés traitaient la nouvelle Réforme de Révolte contre l'Ordre. Dans le célèbre chapitre de Placencia, ils condamnèrent Jean de la Croix comme un apostat [3]. Le pouvoir civil les aida. Des officiers

[1] L'abbé Rohrbacher, Hist. Univ. Tome XII, p. 677.
[2] L'abbé Rohrbacher. (Hist. univ. de l'Eglise cath.)
[3] L'abbé Rohrbacher. (Hist. univ. de l'Eglise cath.)

de justice enlevèrent de nuit Jean de son couvent et le conduisirent en prison, puis, craignant le peuple, ils le déplacèrent adroitement et le menèrent au Couvent de Tolède, où il fut enfermé dans une obscure et étroite cellule. Il y resta neuf mois, puis il fonda les couvents de Baëza, de Grenade et de Ségovie. Enfin, il se retira dans le couvent de la Pegñuela, sis au centre de la Sierra-Morena.

Il devait finir ses jours dans le Couvent de Ubeda où il eut beaucoup à souffrir de la part du Supérieur.

Dans ses ouvrages, Jean de la Croix a célébré la grandeur des souffrances... Il avait toujours eu sur le visage ce que le P. Lacordaire appelle : « L'ineffable mélancolie que donne le » sentiment profond du monde invisible[1].

Il expira le 14 décembre 1591, après vingt-huit ans de vie religieuse. Benoît XIII l'a canonisé en 1726. Sa fête est fixée au 24 novembre.

Jean de la Croix a laissé plusieurs ouvrages de mystique[2]: 1° La Nuit Obscure, 2° la Montée du Mont-Carmel, 3° la Vive Flamme de l'Amour, 4° le Cantique du divin Amour entre l'âme humaine et Christ, 5° des Poésies sacrées, des Lettres et des Conseils spirituels. Comme ceux de sainte Thérèse, les ouvrages de Jean de la Croix sont écrits en langue espagnole. Jean de la Croix passe pour un des meilleurs maîtres en théologie mystique. Sainte Thérèse lui est seule comparée. Bossuet préférait Thérèse, mais Bourdaloue prisait davantage Jean de la Croix.

Thérèse, « cette principale étoile d'une céleste constellation », comme l'appelle l'abbé Rohrbacher[3], s'était éteinte neuf années auparavant (1582). La même année, Grégoire XIII réformait le calendrier. Il supprimait dix jours de l'annuaire, et c'est ce qui explique que la fête de Sainte Thérèse se célèbre le 15 octobre dans l'Eglise Romaine, quoique la Sainte soit réellement morte le 5. Son corps repose dans la ville d'Albe où elle mourut.

Elle quitta la vie la même année que le féroce duc d'Albe. Thérèse s'en allait en paix, tandis que le cruel général de Philippe II terminait son existence par les infâmes cruautés qu'il fit

[1] Vie de saint Dominique, par Lacordaire, (in 8°).
[2] Ouvrages traduits en français, en 1641, par le Père Cyprien.
[3] Histoire Univ. de l'Eg., t. XII, p. 692.

commettre à Lisbonne, lors de la campagne contre don Antonio. Après le *Conseil de Sang* des Pays-Bas, les massacres de Lisbonne... Un abîme appelle un autre abîme !!!

Thérèse laissait après elle plus de seize couvents réformés de Carmélites[1]. Jean de la Croix en avait laissé autant de son côté pour les couvents d'hommes. La Réforme — purement extérieure — s'était à peu près établie en Espagne[2].

Bien que Thérèse n'ait pas *institué*, mais simplement *réformé* l'Ordre du Carmel, les religieux Carmes l'appellent toujours : *leur Mère*. Voici l'hymne de son office (15 octobre) :

Regis superni nuntia,
Domum paternam deseris.
Terris, Teresa, barbaris,
Christum datura aut sanguinem.
Sed te manet suavior
Mors, pœna poscit dulcior :
Divini amoris cuspide
In vulnus icta concides.
O charitatis victima!
Tu corda nostra concrema,
Tibique gentes creditas
Averni ab igne libera.

Messagère du roi du ciel, tu quittes la maison paternelle. O Thérèse, tu vas dans les pays barbares donner ton sang pour le Christ. Mais une mort plus suave t'est réservée ainsi qu'une peine plus douce, tu succombes dans la blessure de la pointe du divin amour ! O victime de la charité, embrase nos cœurs ; délivre du feu de l'enfer toutes les nations croyantes. Que la

[1] On pourra utilement consulter les ouvrages suivants :
H. de Sponde Annales, ann. 1568 et 1580. Le P. Isidore de Saint-Joseph : Hist. des Carmes déchaussés ; le P. Jérome de Saint-Joseph : Hist. de la Réforme des Carmes.
Il me semble que l'Encyclopédie des Sciences Relig. (t. II) fait erreur en mentionnant *les Carmes déchaussés* comme une congrégation nouvelle fondée en 1562 par Thérèse et Jean de la Croix. C'est plus exactement un *Ordre ancien* ramené à sa ferveur et à son austérité primitives par les Réformateurs précités.

[2] Durant mes six années de séjour dans les couvents d'Espagne, où j'étais Carme et étudiant en théologie, et plus tard prêtre conventuel, j'ai pu lire les ouvrages de Sainte Thérèse dans cette langue de Castille qu'elle connaissait si bien.
Voici ces ouvrages : La Vie de la Sainte, écrite par elle-même, Le Chemin de la Perfection, Le Château de l'Ame, Les Pensées sur l'Amour de Dieu. Ses lettres, ses statuts, ses histoires, ses poésies. Les sentiments en sont profonds, le style est chaud et brillant. On sent que le soleil d'Espagne a passé sur ce front féminin, où la beauté, dit-on, résidait souveraine.
Les ouvrages de Sainte Thérèse ont été publiés à *Bruxelles* en espagnol en 1675, deux volumes in-fol. Les principaux de ses ouvrages ont été traduits en français par Arnault d'Andilly (1670) ; par l'abbé Chanut (1681) ; et par le P. Bouix 1856-1861. Ses lettres ont été traduites en français de 1661 à 1698. L'abbé Emery a donné « l'Esprit de Sainte-Thérèse (1820). En 1824, Villefore a donné « la Vie de Sainte-Thérèse ».
(Tiré de Bouillet, Dict. d'Hist. et de Géog., p. 1866).

Sit laus Patri cum Filio Et Spiritu Paraclito, Tibique, Sancta Trinitas, Nunc et per omne sœculum. Amen.	louange soit au Père, au Fils, au Saint-Esprit, à toi, Sainte Trinité ; dès maintenant et à toujours. Ainsi soit-il [1].

L'Italie ne pouvait pas rester arrière et les lauriers de Thérèse devaient paraître bien beaux aux yeux des pieuses Italiennes. C'est une Florentine, une compatriote de Dante, qui va devenir la rose blanche du Carmel.

Elle était issue de l'union des familles des Pazzi et des Buondemonti, cette dernière alliée aux Médicis. Elle fut appelée Catherine — en l'honneur de Catherine de Sienne. Dès son enfance elle montra une grande piété. Quand sa mère revenait de communier elle s'attachait toute la journée à ses vêtements, disant que sa mère sentait « la bonne odeur de Jésus[2] ».

A dix ans, elle fit sa première communion avec une ferveur indicible. Puis elle commença les grandes mortifications. Elle lisait les livres spirituels, le manuel des saints, les Soliloques de saint Augustin. Les parcelles du Saint Evangile, contenues dans son paroissien Romain, faisaient ses délices. La parole du Christ à la Samaritaine la ravissait. Elle la relisait sans cesse dans cette belle langue Italienne que le Dante avait formée trois siècles auparavant de l'Ancien Toscan et du latin : « *Gesu rispose et le disse: Se tu conoscessi il dono di Dio, e chi è colui che te dice: Dammi da bere, tu stessa gliene avresti chiesto ed egli ti avrebbe dato dell'acqua viva.* »

Jésus répondit et lui dit : « Si tu connaissais le don de Dieu, » et qui est celui qui te dit : donne-moi à boire, tu lui en aurais » demandé toi-même, et il t'aurait donné une eau vive. »

Catherine refusa de se marier, et prit l'habit de Carmélite et le nom de Marie-Madeleine, le 30 janvier 1583, un an après le décès de Thérèse. A la suite d'une grande maladie, elle eut quarante jours de continuels et mystérieux ravissements... Elle a décrit elle-même cet état extraordinaire. Dans un de ces ravissements, il lui sembla que le Sauveur lui prescrivait

[1] Breviarum Romanum ad usum Carmelitarum Pars autumnalis Venetiis MDCCCLIX.

[2] L'abbé Rohrbacher, Hist. de l'Eglise, t. XII, p. 702.

vingt règles intangibles pour arriver à la perfection conventuelle.

Après plusieurs années de terribles luttes contre ses passions et l'enfer, Marie-Madeleine vit enfin blanchir l'aurore de la paix et de la dévotion sensible. Ce grand calme embellit ses derniers jours. Elle entra dans l'éternité le 25 mai 1607, à l'âge de 41 ans.

Marie-Madeleine de Pazzi a été béatifiée en 1626 par Urbain VII et canonisée en 1669 par Alexandre VII [1].

Cependant la Réforme Carmélitaine qui venait de gagner l'Italie allait se produire aussi en France. L'Espagne avait déterminé le mouvement et ses deux sœurs latines suivaient. Quand le dernier des moines aura disparu du reste de la terre, on en trouvera encore dans un de ces trois pays ! ! !

C'est une Parisienne qui va à son tour, réformer en France.

La nouvelle fondatrice était née en 1865, de Nicolas Avrillot et de Marie Lhuillier tous deux de familles nobles. L'enfant fut baptisée du nom de Barbe. Elle fut placée à douze ans chez les religieuses Clarisses de Longchamps où elle s'avança dans la piété. Rentrée chez ses parents à quatorze ans elle ne changea rien à ses habitudes religieuses.

A dix-huit ans ses parents la marièrent au sire Pierre Acarie de Villemor, maître des Comptes. C'était un catholique intransigeant, forcené ligueur. Lors de son avènement au trône, Henri IV l'exila, et Acarie perdit ainsi presque toute sa fortune. Madame Acarie eut trois filles et trois garçons. Les trois filles se firent Carmélites . Etant devenue veuve, madame Acarie entra chez les Carmélites de Pontoise, après avoir distribué ses biens entre ses enfants. Elle prit le nom de Marie de l'Incarnation. La nouvelle religieuse fut choquée de voir les Carmélites ainsi mitigées, alors qu'elle avait cru qu'on suivait la règle primitive.

Marie de l'Incarnation [2] s'entendit alors avec des prêtres riches et nobles : les abbés de Bérulle et de Brétigny — le premier devait devenir cardinal — et elle se fit seconder par un homme

[1] L'abbé Rohrbacher, Hist. Univ. de l'Eglise cath., tome XII, page 33, 25 mai.

[2] L'abbé Rohrbacher. Hist. univ. de l'Egl. Tome XIII, p. 131.

déjà célèbre dans le monde catholique : François de Sales. Ils parvinrent, aidés par des personnages puissants du royaume, à faire venir en France des religieuses espagnoles qui réformèrent les couvents avec cette âpreté de race dont nous parlerons bientôt.

Les Carmélites Réformées s'établirent au faubourg Saint-Jacques et la Réforme s'étendit aux couvents d'hommes, surtout sous le règne de Louis XIII. Madame Acarie (Marie de l'Incarnation) mourut en 1618 et fut béatifiée par Pie VI, le 29 mai 1791[1].

Remarquons l'énorme distance entre la mort de Mme Acarie et sa béatification (173 ans). Pourquoi cette longue distance ? La raison est double :

1° Mme Acarie était Française ;

2° Elle était supposée appartenir à l'Eglise Gallicane.

Rome n'aime pas les Français, précisément à cause de leur tendance à l'autonomie ecclésiastique.

***

Le Concile de Trente avait pris fin en 1563, après avoir duré dix-huit ans. Il est utile de dire que si ce dix-neuvième Concile Œcuménique fut irréductible dans ses affirmations dogmatiques il ne fut pas moins outrancier dans ses anathèmes et dans ses règlements. C'est pourquoi, si ses définitions, en matière de foi, furent acceptées par les catholiques Français, il n'en fut pas de même de ses articles ecclésiastiques disciplinaires qui rencontrèrent une vive opposition dans les Parlements et dans l'Eglise Gallicane[2].

Les réformes que le Concile de Trente réglementa n'étaient pas celles que la chrétienté attendait. Elles étaient extérieures et inefficaces. La grande pensée de Luther et des vrais réformateurs était, au contraire, un retour à l'Eglise des Apôtres et au pur Evangile de Christ. Là où le Concile de Trente échoua, la Réforme protestante réussit complètement. La vie évangélique

[1] L'abbé Rohrbacher. Hist. univ. de l'Egl. cath. Tome XIII, p. 131.
[2] Bouillet. (Dict. univ., p. 1902.)

circula librement dans la réforme protestante, tandis que les couvents catholiques qui se reformèrent n'en devinrent que plus formalistes; ils furent un « prolongement excentrique » du pharisaïsme[1] romain comme dirait M. Albert Réville.

Sous Louis XIV, nous trouvons une gracieuse figure de Carmélite déchaussée, c'est Louise-Françoise de La Vallière, ancienne favorite du Roi-Soleil. Elle entra dans ce même couvent réformé du faubourg Saint-Jacques dont nous avons parlé. Elle y mourut en 1710.

Le règne de Louis XV nous fournit une autre Carmélite célèbre. C'est la propre fille du roi, Madame Louise de France. Elle prit l'habit religieux au couvent des Carmélites de Saint-Denis, le 10 septembre 1770, des mains de Marie-Antoinette, alors Dauphine de France.

En entrant au couvent, elle changea de nom et devint : sœur Thérèse de Saint-Augustin. Devenue prieure de Saint-Denis, elle reçut, dans sa cellule, la visite du roi de Suède, Gustave IV.

Le grand mobile qui détermina Louise de France à entrer chez les Carmélites, fut de prier et de se mortifier pour le salut de l'âme de son père, Louis XV, dont les excès allaient croissant... Touchante manifestation de la piété filiale vis-à-vis d'un tel père ! [2]

Louise de France mourut en 1787. Elle clôt une époque, pour ainsi dire. Le dix-huitième siècle va se fermer, du moins quant à ses lois et à ses mœurs surtout. Ça été un incroyable mélange de vice et de vertu, de foi et de négation absolue. On s'est moqué de Dieu en récitant le chapelet, on a ri du Christ en portant le scapulaire de sa Mère et en honorant le Pape !!!

L'orage monte maintenant dans le ciel noirci, le vent des catastrophes souffle pour la royauté, l'ancienne noblesse, le haut et le bas clergé, les religieux et les religieuses. Les vœux monastiques vont être abolis, les religieux dispersés, et les couvents serviront de caserne aux soldats de la Convention. Ainsi un abîme appelle un autre abîme. L'intolérance des rois et des prêtres catholiques, « la mer séculaire des persécutions qu'ils

[1] Albert Réville. (Jésus de Nazareth). Tome premier, p. 137.
[2] Voir Louis XV et sa famille. (Honoré Bonhomme, in-8°, Paris, Firmin Didot, 1873).

ont exercées » comme dit Michelet, appelle le jusant des représailles, la houle des colères longtemps amassées... Pendant vingt-cinq ans, la terre d'Europe va trembler. Après les guerres de la République et du Consulat, les interminables guerres de l'Empire. Les grands Ordres mendiants : Carmes, Dominicains, Franciscains, Augustins, disparaîtront les premiers dans la tourmente ; ces ordres desquels Edgar Quinet a dit avec raison : « Les successeurs de Grégoire VII, appuyés sur la plèbe des ordres mendiants, fondèrent la monarchie spirituelle[1]. »

* * *

Ce fut vers 1840, après la première guerre Carliste, l'internement de Charles V à Bourges, et cinq ans après les décrets du ministère Mendizabal, qu'un Carme déchaussé espagnol, le Père Dominique, ancien aumônier de don Carlos, arriva en France.

Se trouvant à Bordeaux, la terre classique des réfugiés carlistes, il conçut l'idée de restaurer en France l'Ordre des Carmes déchaussés. Cinquante ans s'étaient écoulés depuis leur dispersion. Le Père Dominique chercha partout les moyens de réaliser son dessein. Il s'assura l'appui des royalistes puissants de la capitale du Sud-Ouest, et fut assez heureux pour tomber sur un vieux prêtre, dont nous regrettons d'avoir oublié le nom. Ce prêtre, très partisan de l'Ancien Régime, avait une propriété, sise au hameau du Broussey, aux environs de Cadillac, dans la Gironde. S'étant mis en relations, et s'étant communiqué leurs désirs, ils tombèrent d'accord pour une entreprise de restauration cénobitique.

Aucun des grands ordres mendiants n'était restauré en France. Louis XVIII et Charles X avaient eu trop de choses à faire pour s'occuper de cette renaissance. La monarchie de juillet n'était pas favorable au renouveau conventuel. Louis-Philippe se souvenait trop bien de Mme de Genlis et de l'éducation à la Rousseau qu'il avait reçu d'elle, et le P. Lacordaire, prêchant à Notre-Dame de Paris, était encore obligé de mettre en chaire, comme il dit : « Son camail de chanoine au-dessus de son habit de do-

[1] Ed. Quinet, cité par H. Martin. Hist. de France populaire.
[2] Vie de saint Dominique, par Lacordaire. (Introduction). In-8°.

minicain [2]. » Mais la reine Marie-Amélie, femme de Louis-Philippe, se souvenait, elle aussi, de son éducation italienne, et elle favorisait en secret les tentatives des moines qui rentraient chaque jour...

Il ne faut donc pas s'étonner si les autorités fermèrent les yeux, lorsque le vieux curé, ayant fait don de sa maison et de ses terres à l'Ordre des Carmes, ceux-ci s'installèrent au Broussey, vers 1842. On avait fait construire une chapelle, édifié des cloîtres et des cellules.

Au début, il n'y eut que deux Carmes, le P. Dominique et un autre, mais bientôt ils s'enhardirent et reçurent des novices. La République de 48 ne les inquiéta pas. Le général Cavaignac, qui venait d'envoyer à Rome le général Oudinot, afin de rétablir le pouvoir temporel du pape, ne fit rien contre eux, au contraire. L'Empire les favorisa très ouvertement. Ils ne se ressentirent pas de nos désastres de 1870, l'Ordre progressa sous la présidence de Mac-Mahon, en sorte qu'en 1880, ils possédaient en France, comme en Italie et en Espagne, plusieurs provinces et un grand nombre de couvents.

TROISIÈME PARTIE

La vie au couvent au XIX^e^ siècle

L'admission

Le jeune homme qui se présente à la porte du Couvent des Carmes pour y être admis est reçu par un frère convers — c'est-à-dire par un frère qui n'a pas fait les études, qui ne sera jamais prêtre. — Le frère convers-portier appelle le prieur. Généralement, aucun postulant ne se présente sans de sérieuses références ou recommandations.

Le prieur étant venu, questionne le demandeur. Il l'étudie très attentivement, et après avoir consulté le maître des novices, il admet le postulant à titre d'essai. On lui donne une cellule à part dans l'hôtellerie. Il peut assister aux offices du chœur, un frère lui sert ses repas dans sa cellule. Pendant ce temps le supérieur écrit partout et prend des renseignements minutieux sur le postulant, s'informant de sa famille, de ses mœurs, de sa science, de sa fortune, de sa santé, de sa vie passée, etc.

Au bout de dix jours, si tout va bien, le postulant est admis avec ses vêtements civils au réfectoire et à tous les actes de la Communauté. On lui fait voir ainsi — apparemment du moins — ce que sera la vie au Couvent. Un père l'accompagne dans les récréations, va le visiter souvent, et ne le quitte pour ainsi dire pas.

LA VÊTURE OU PRISE D'HABIT

Quand le postulant a fait un stage assez long, on se décide à lui donner l'habit. Il y a une sorte de fête au Couvent ce jour-là. Les

fidèles sont invités à la cérémonie qui a lieu dans le sanctuaire de l'Eglise même. A l'heure fixée, la communauté entre par les deux portes latérales du sanctuaire. Le prieur est assis près de l'autel revêtu du surplis et de l'étole. Le futur religieux arrive escorté du maître des novices et d'un autre père. On lui a fait préalablement sur la tête la couronne religieuse, c'est-à-dire une tonsure qui ne laisse qu'une bande circulaire de cheveux large de cinq ou six centimètres. C'est le signe du renoncement au monde. Le postulant — encore en civil (pantalon et gilet) — va s'agenouiller devant le prieur qui lui demande en latin ce qu'il veut ?

— L'habit religieux des Carmes répond-il et le bonheur de vivre sous leur sainte règle.

— Renoncez-vous au monde, à Satan, à ses pompes à ses œuvres ?

— J'y renonce.

— Promettez-vous d'observer les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance ?

— Je le promets.

Alors le prieur récite les prières latines du Cérémonial des Carmes. Les religieux chantent en chœur un cantique. Et pendant que le chant, l'éclat des bougies, l'abondance des fleurs et l'odeur de l'encens donnent un air de mystère à la cérémonie, le prieur revêt le nouveau religieux du saint habit sur lequel il a répandu de l'eau bénite. Il lui met successivement : la robe de bure brune, le grand scapulaire et le capuchon de même couleur, le manteau tout blanc — les sarrasins ne sont plus là — la ceinture de cuir noir, les sandales jaunes, et après un sermon du prieur, le nouveau religieux embrasse à genoux tous ses nouveaux frères agenouillés. On termine par un chant, et l'on regagne deux par deux l'intérieur de « la clôture. »

Quand il s'agit d'un ancien officier, d'un ancien magistrat, ou d'un jeune homme de grande famille, un dîner est servi aux messieurs laïques dans le grand réfectoire près des cloîtres. Pour la vêture des humbles, un simple supplément est donné aux religieux au déjeuner ou au dîner.

LE NOVICIAT

Qu'on ait été prêtre séculier ou qu'on ne soit pas encore prêtre, on n'est pas appelé au noviciat du nom de père, mais de frère. Chacun prend un nouveau nom. Les Dominicains gardent leur nom de famille, mais chez les Carmes c'est différent. On s'appelle par exemple : Paul de la Croix, Antoine des saints, Marie-Ange de Jean-Baptiste, Pierre de Jésus, Basile de saint Joseph. Marie-Joseph du Saint-Sacrement, Benoît du Sacré-Cœur, etc., etc.

Le noviciat dure un an. Il y a une partie du Couvent affectée à ce noviciat, et les novices sont renfermés avec le Père-Maître, chacun dans sa cellule. Dans la proportion de soixante pour cent, beaucoup de novices quittent l'Ordre avant l'année. Ils retournent dans le monde ou entrent dans un autre Ordre moins rigoureux.

Une chapelle est au centre du noviciat pour l'audition de la messe et les exercices spirituels. On se confesse au Père-Maître les mercredis et les samedis. La sainte communion se fait tous les jeudis et tous les dimanches.

La cellule est large d'un mètre 80 sur 2 mètres 50 de long. La petite fenêtre est sans grillage, si le Couvent est à la campagne, mais elle est grillée dans les villes. Pas de table mais un simple escabeau, non pour s'asseoir, mais pour lire. Pendant le séjour en cellule défense de s'asseoir si ce n'est par terre.

Le lit est une planche longue de deux mètres et large de quatre-vingts centimètres pas de matelas, pas de lit de plumes, pas de sommier, mais seulement quatre couvertures de laine en hiver, et trois en été, pas de draps, mais un oreiller de laine avec une taie de bure noire. On s'arrange comme on peut... Ordinairement on plie les couvertures en long afin de rendre la planche moins dure. En hiver c'est plus difficile, car il faut mettre sur soi, les couvertures qu'on avait mises dessous en été. On en dispose néanmoins toujours deux au-dessous, et l'on met sa robe sur soi afin de se garantir de la froidure. Pour dormir, il ne faut jamais sortir ses pantalons de toile, sa chemise de laine blanche et son petit scapulaire, mais on laisse ses sandales. Le lavabo et l'eau sont dans une grande pièce commune.

Il n'y a qu'un loquet à la porte de la cellule et pas de clé. Quelques images sur le mur et quelques livres de piété terminent l'ameublement.

Le maître des novices, qui a sa cellule près de l'entrée du noviciat, est pris parmi les religieux les plus sévères. Il vous visite souvent dans la journée, jamais la nuit, sauf dans le cas de maladie. Il réunit (*ses enfants*) les novices plusieurs fois par semaine dans la chapelle, afin de leur donner des conseils, leur expliquer la règle, les constitutions, le cérémonial. Il charge chaque semaine un des novices d'être le zélateur qui révèlera publiquement les fautes et les imperfections de chacun. Aux récréations, il marche devant eux en silence, et, à la file indienne, chacun le suit. Puis au bout d'un certain temps, il s'arrête et dit : « *Laudetur Jesus-Christus*, » que Jésus-Christ soit loué. On répond : amen. Alors on peut parler, mais rien que dans le groupe du Père-Maître. Défense de rien dire aux Conventuels qui sont dans le groupe du Prieur. Une fois par mois, les novices sortent avec le Père-Maître dans la campagne. Trois fois par semaine étude de la musique et du plain-chant. En été les novices vont cueillir des pois, des fèves et des fraises au jardin.

Un des novices est portier du Noviciat. Il se tient près de la cloche. Impossible de sortir sans un signe fait à lui, car le silence et la retraite sont continus.

Si donc un novice fait signe qu'il veut sortir, c'est afin de parler au Prieur, ou d'aller arranger les lampes des cloîtres et du chœur, ou encore afin d'aller offrir aux conventuels prêtres du pétrole pour leur lampe.

Tous les samedis, le linge intime est changé. Le frère tailleur donne à chacun son petit trousseau propre.

Les novices portent des chaînes de fer et parfois des cilices sur leur corps. La discipline a lieu pour eux quatre fois par semaine. Nous reviendrons sur ce point de la discipline.

LES MATINES A MINUIT

Les Matines sont la première partie de l'office divin qui doit se dire avant le jour. Ces Matines que les Carmes disent à minuit, sont la plus terrible épreuve de la vie cénobitique.

On s'était couché à huit heures du soir, harassé par une journée de macérations, de jeûnes et de présence au chœur et sur la dure couche, le sommeil triomphant versait à chacun le repos et l'oubli...

Soudain, le charme est rompu !

Un formidable coup de cloche vous réveille brutalement. Pendant une minute, sous la poussée de l'émotion, chacun se demande s'il est vivant ou mort ; mais les douloureuses palpitations de votre cœur vous prouvent la réalité de votre vie. On saute à bas de la dure planche, la tête en feu, les pieds glacés, l'on revêt, en hâte, la froide robe pour descendre, en psalmodiant, au chœur. Ce sont les Matines de minuit !!!

A vingt ans de distance, leur seul souvenir produit en moi un sentiment d'angoisse inexprimable, mais invincible ; quelque chose comme une hantise douloureuse !

Les novices Carmes appellent ce réveil brutal de la cloche : *Le coup de couteau*. Jamais expression plus exacte n'a été trouvée par les hommes. C'est absolument la sensation d'un coup de couteau au cœur, même vague de sang qui ébranle l'artère, même suffocation qui vous saisit à la gorge, l'air vous manque, on va tomber... Ce sont ces terribles matines à minuit, auxquelles on ne s'habitue jamais, dont souffrent encore les religieux qui ont quarante ans de vie conventuelle. Le dur lit de bois, l'abstinence et les cilices ne sont rien comparés à ce supplice qui se renouvelle chaque nuit.

Les Matines et Laudes durent de minuit à une heure un quart. Il y a des religieux qui ne parviennent pas à se ressaisir. La voix est faible, coupée par l'étranglement...

Comme les pieds sont nus par tous les temps et que l'émotion les a glacés, on arrive rarement à les réchauffer avant huit heures du matin. On se recouche donc, les pieds froids, à une heure et demie, pour se relever à cinq heures moins un quart...

LES VŒUX SIMPLES

Au bout d'un an, le novice est admis, après un vote approbatif des conventuels, à prononcer ses vœux simples de pauvreté, de chasteté et d'obéissance.

Une autre cérémonie a lieu mais, cette fois, il y a très grande fête au couvent, et la foule avide d'émotions, ne manque pas d'y assister.

Après une rude retraite, en cellule, de dix jours, le futur profès est conduit par le maître des novices aux pieds du Prieur, devant lequel il prononce ses vœux simples.

Voici, à peu près, la formule que nous traduisons du latin :

Moi, frère X..., je prononce les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Je les fais à Dieu, à la Bienheureuse Vierge Marie, à toi, Père Prieur et à tes successeurs. Je promets d'observer la Règle et les Constitutions.

On ajoute la promesse : *jusqu'à la mort*, *usque ad mortem*, seulement lors de la profession solennelle, au bout de trois autres années.

Le nouveau profès est alors ceint d'une couronne de roses blanches artificielles, symbole de son triomphe sur le monde, chacun des religieux l'embrasse et l'on termine par un cantique de circonstance et la bénédiction du Saint-Sacrement.

Voici les paroles d'un cantique dont la musique a été composée par un Juif converti, le pianiste Hermann, devenu Carme et prêtre, sous le nom de Père Augustin du Saint-Sacrement.

Ils ne sont plus les jours de larmes,
J'ai retrouvé la paix du cœur,
Depuis que j'ai goûté les charmes
Des tabernacles du Seigneur.

Je buvais à la coupe amère
Dont on me vantait la douceur...
Et je délaissais, ô mon Père,
Le pain sacré du voyageur !

Ils ne sont plus, etc.

* * *

LE COLLÉGE

Après les vœux simples, les nouveaux profès qui étaient prêtres séculiers peuvent prêcher et confesser, mais ceux qui ne sont pas encore prêtres, sont tenus de faire trois années de philosophie scolastique et quatre années de théologie (dogmatique et morale). Les trois années d'exégèse (Ancien et Nouveau Testament), se font en même temps que la philosophie. Quant aux études de droit canon, on les fait plus tard, à temps perdu.

Les profès non prêtres sont donc dirigés vers le couvent où les Pères Carmes enseignent la philosophie. Là, l'existence est plus douce. On se couche à 9 heures 1/2, pour se lever à cinq. Le matin, deux heures de classe de philosophie. L'après-midi, une heure et demie d'exégèse. Le matin, « les philosophes », — c'est l'expression consacrée —, n'ont qu'une heure et quart d'étude, mais le soir, ils ont deux heures dans le grand silence si favorable à l'esprit. Pendant les vacances (août et septembre), les études sont réduites.

Les Matines n'ont pas lieu à minuit dans les couvents d'études. On les récite à huit heures du soir, avant la légère collation. Tous les jeudis, promenade.

Le moment est venu de faire sa profession solennelle qui a lieu ordinairement à la fin des années de philosophie, mais nous ne décrirons pas à nouveau cette cérémonie qui est la même que celle des vœux simples. Nous dirons seulement qu'on ajoute à la formule des vœux l'expression : *Jusqu'à la mort, usque ad mortem.*

On part alors pour le couvent de théologie, où, pendant quatre ans, on se livre à l'étude de la dogmatique et de la morale.

Expliquons maintenant le sens des trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance.

* * *

DE PAUVRETÉ

Le religieux Carme renonce à tout, il se fait volontairement pauvre. Rien ne lui appartiendra désormais en propre, pas mê-

me sa robe et son manteau, son cilice et sa discipline. Il ne pourra jamais avoir d'argent à lui. Le prieur du couvent et le procureur se chargent de sa subsistance et de ses vêtements. Nous avons connu un Carme qui était resté six ans sans voir une pièce de monnaie. Le religieux Carme ne peut rien acquérir dans l'avenir. Si des dons sont faits, ils appartiennent au couvent ou à l'Ordre, non au religieux. L'individu n'existe plus, mais seulement la collectivité.

Les biens de main-morte reviennent à la communauté, ou plus exactement aux puissants de l'Ordre, c'est-à-dire à Rome qui est toujours le commencement et la fin... Il s'est rencontré, dans dans des moments de révolution, que tous les membres d'un couvent voulaient vendre les propriétés foncières et recouvrer les titres appartenant à ce même couvent, mais ils ont rencontré une vive opposition de la part des puissants ; en sorte, qu'au moment de la débâcle, il a fallu se partager le seul numéraire que le couvent avait en mains.

* * *

DE CHASTETÉ

Tous les Carmes déchaussés font le vœu de chasteté absolue. Ça été de longue date la tactique de l'Eglise Romaine d'exiger de ses prêtres et de ses religieux le vœu dangereux de chasteté. Tous les avantages sont pour elle, tous les risques et périls pour eux. Avec sa formidable assurance, elle regarde le naufrage de ses prêtres, en se lavant les mains du scandale. De quoi lui parlez-vous ? Elle ne veut rien savoir.

Il y a longtemps qu'elle a compris que, du jour où le prêtre serait marié, il s'attacherait à sa femme et à ses enfants, et finirait par oublier son mariage mystique et problématique avec elle, la Rome Immaculée, l'Eglise Unique, hors de laquelle il n'y a pas de salut.

Alors, pour déterminer les vocations ecclésiastiques et cénobitiques, l'Eglise de Rome fait dire par ses papes, par ses docteurs, et parfois par ses conciles, que l'état de chasteté, de vir-

ginité toujours gardée ou reconquise par la pénitence ; que le célibat, en un mot, est plus parfait que le mariage.

Le mariage d'un Carme, profès solennel, comme celui d'un prêtre, est *nul* pour Rome. C'est l'article 72 du Syllabus : *Anathème à qui dira: C'est Boniface VIII, qui, le premier, a déclaré que le vœu de chasteté, prononcé dans l'Ordination, rend le mariage nul* « *Si quis dixerit: Bonifacius Octavus, votum castitatis in Ordinatione emissum, nuptias nullas reddere primus asseruit, anathema sit.* »

Les religieux Carmes, comme ceux des autres Ordres, du reste, soutiennent que le vœu de chasteté absolue rend l'homme qui le prononce supérieur aux anges, ou tout au moins, leur égal. N'insistons pas !

D'OBÉISSANCE

Le : *perinde ac cadaver* des Jésuites n'est pas de leur invention. Les ordres mendiants l'avaient connu avant qu'Ignace de Loyola fût né...

Le vœu solennel, absolu, d'obéissance, fait aux supérieurs, lie non seulement la vie normale du Carme, mais encore sa vie intellectuelle et morale. Il ne lui sera plus permis d'agir selon sa volonté propre, d'avoir un geste opposé à celui de ses chefs. Défense de penser, de parler autrement que le Supérieur ne pense et ne parle. Le Religieux Carme devra même s'étudier pour deviner, si possible, les intentions du Supérieur et toujours obéir avec promptitude. Il ne devra boire et manger que ce qu'on voudra qu'il boive et qu'il mange et, en toute chose, il devra se réjouir de cette obéissance intégrale qui, lui dit-on, le rend extrêmement agréable à Dieu. Toutes ses lettres, même celles de ses proches parents, seront ouvertes par le Prieur, et celles qui déplaisent à ce dernier seront inexorablement supprimées. De même, toutes les lettres que le Carme envoie sont lues et contrôlées au passage... Il n'est permis de correspondre librement, c'est-à-dire à pli fermé, qu'avec le Provincial et le Général.

Le religieux ne pourra ni prêcher, ni confesser sans une li-

cence spéciale de ses chefs. Dans le cas de grave maladie, il devra se lever, sans se plaindre, si son Supérieur lui dit : « Le- » vez-vous, je le veux, car tel est mon bon plaisir. » Il faut une permission spéciale, dans les maladies graves, pour avoir un matelas. Quant aux draps, on est autorisé à en avoir seulement dans les maladies, pour ainsi dire, mortelles.

Le Religieux Carme ne retrouvera un instant de liberté que lors des élections des Supérieurs.

*

LES CONVENTUELS, L'OBSERVANCE

Après les sept années d'études et souvent un peu avant, l'étudiant en théologie est *ordonné* prêtre (*consacré*). Il s'appelle alors : Père, mais, par humilité, il devra toujours signer : Frère. Il peut alors prêcher, mais pas confesser encore. Il lui manque un titre à acquérir, un dernier examen à passer, celui de *conventuel*. Quand il a acquis ce grade, il peut confesser et il a voix active et passive. Il peut élire et être élu. Une patente imprimée lui est alors remise par le Provincial. En voici la teneur latine que nous traduirons :

†

J. M. J.

Frater X... à X..., Provincialis Carmelitarum discalceatorum, Provinciæ X... etc. Tibi dilecto in Christo, Patri Fratri X... à X..., religioso Sacerdoti professo, in hâc nostrâ provinciâ salutem in Domino sempiternam.

Cum pro Conventu nostro X... opus sit Conventualibus, qui suo exemplo, regularem observantiam inibi promoveant, nos, de tuâ virtute multum in Domino confidentes, in prædicti Conventûs Conventualem cum voce activâ et passivâ, nominamus, ordinamusque ut R. P. Prior te ut talem conventualem agnoscat, et agnoscere faciat.

Datum in etc.

X..., Frater Provincialis.

X..., Frater Secretarius.

Nous, Frère X... de X... Provincial des Carmes déchaussés de la province de X..., à toi, notre bien-aimé dans le Christ, Père Frère X..., religieux, prêtre, profès de notre province, salut éternel dans le Seigneur.

Comme pour notre Couvent de X..., il faut des Conventuels, qui, par leur exemple, fassent marcher l'observance régulière, nous, remplis de confiance en ta vertu, dans le Seigneur, nous te nommons conventuel du Couvent précité, avec voix active et passive, et nous ordonnons que le Père Prieur de ce Couvent te reconnaisse pour Conventuel et te fasse reconnaître comme tel.

Donné, tel jour, etc.

X..., Frère Provincial.

X..., Frère Secrétaire.

L'observance des Carmes, nous allons la décrire maintenant le plus exactement possible.

LE RÉVEIL MATINAL

A cinq heures moins le quart, été comme hiver, a lieu le lever. Le Réveil se fait au moyen de palettes de bois frappées par trois fois les unes contre les autres et suivies d'une sentence dite à haute voix. C'est ordinairement un Frère convers qui donne ce signal.

Dans sa cellule, chacun se lève aussitôt et, en touchant le plancher, on s'écrie : *Laudetur Jesus-Christus*, que Jésus-Christ soit loué. On s'habille à la hâte, on court au lavabo, et l'on va attendre, à genoux, dans la chapelle.

A cinq heures moins cinq premier coup de la cloche du Couvent, à cinq heures précises second coup. Chacun baise le plancher de l'oratoire, et deux par deux on se rend au chœur de la grande Eglise, en psalmodiant le Miserere (psaume 50).

Là, on récite prime et tierce (les matines ont lieu à minuit dans les couvents d'observance). Il y a deux chœurs, l'un à droite l'autre à gauche, le Prieur avec le chœur de droite, le Sous-Prieur avec celui de gauche. Les chantres entonnent (*recto tono*) les *psaumes*, les antiphonaires disent les *antiennes*, et le

Père Hebdomadaire lit les *Capitules* et les *Oraisons*. On termine par le *Salve*, *Regina*, (prière à la Vierge).

Il est alors cinq heures et 1/2. Déjà les vieux Pères fatigués ont commencé les messes basses aux autels latéraux.

Après le Salve, le lecteur choisit un sujet de méditation et lit dix minutes environ. Puis il éteint sa lanterne et pendant une heure on médite en silence dans l'obscurité. Les conventuels peuvent s'asseoir quand ils le veulent, mais les novices et les collégiens se tiennent ou à genoux ou debout. Nous donnons ci-peu près une méthode d'oraison.

J. M. J. T.

†

Méthode d'Oraison

L'Oraison a 4 parties :

1° Préparation.....	1° Présence de Dieu. 2° Invocation de la grâce. 3° Représentation du sujet.
2° Corps de l'Oraison.....	Considération, raisonnement, et réflexions de l'esprit sur le sujet.
3° Effusion du cœur par des affections et des résolutions.	Confusion, regret du passé, protestation d'amendement. Invocation de la grâce pour obtenir cet amendement.
4° Conclusion.....	1° Action de grâce. 2° Offrande du cœur et des affections. 3° Demande de la persévérance dans les résolutions.

Fin : Bouquet spirituel composé des bonnes pensées qu'on a eues.

A six heures et demie le Prieur commence le *sub tuum* (prière à la Vierge), et tout le monde la récite avec lui. Il ajoute quel-

ques oraisons, puis on fait la génuflexion devant le Saint-Sacrement et l'on sort deux par deux en récitant le psaume 66. *Deus misereatur nostri.*

On se sépare alors, les frères convers vont préparer les burettes pour les messes et chacun des Pères dit la sienne à l'heure marquée la veille sur le tableau *ad hoc*.

Successivement, après chaque messe, les Pères vont prendre au réfectoire une petite tasse de café noir et un peu de pain. Ce *frustulum* n'existe que depuis quarante ans. Autrefois on ne prenait rien jusqu'au déjeuner. Certains Pères et Convers irréductibles n'en usent pas, et ils tiennent dans leur for intérieur, ceux qui en usent, pour des relâchés. Leurs yeux chargés de colère, l'indiquent clairement.

A neuf heures, toutes les messes sont dites, sauf bien entendu les jours de fête et les dimanches où la messe solennelle est chantée à 10 heures,

De neuf heures à onze heures moins le quart les Pères se retirent dans leur cellule pour lire ou préparer leurs sermons. L'ancien travail manuel n'existe plus. Les frères convers sont chargés du gros de la maison et du potager. Chacun arrange son lit et fait sa cellule. Les samedis et les mercredis tout le monde balaie le couvent, le chœur et l'Eglise, Prieur en tête.

A onze heures 1/4 examen de conscience. A onze heures 1/2, on part pour le réfectoire, deux par deux en récitant le *miserere*.

LE RÉFECTOIRE

Le réfectoire est une grande salle, vide au milieu, les tables sont alignées avec les bancs près du mur. Au-dessus du Prieur est une grande croix de bois, ayant à droite et à gauche cette sentence de saint Bernard :

Ad mensam sicut ad crucem. A la table comme à la croix.

Ad crucem sicut ad mensam. A la croix comme à la table.

Le lecteur lit un chapitre de l'Ancien Testament ou du Nouveau puis il continue, en langue vulgaire, dans un livre quelconque.

Les malades qui mangent de la viande sont assis à part. Pour les autres, ils ne mangent que du maigre. Deux religieux de semaine servent à table, ils reçoivent les plats du cuisinier. Les plats sont en terre cuite rouge, on boit dans des tasses en porcelaine, les couverts, que chacun essuie avec sa serviette après chaque repas, sont en buis. Depuis le 14 septembre jusqu'au Samedi Saint inclus (sauf les dimanches) il y a jeûne de l'Ordre, auquel se greffe en Avent et en carême le jeûne de l'Eglise.

Depuis Pâques jusqu'au 13 septembre il n'y a pas jeûne, mais toujours abstinence de viande. L'ordinaire est donc modifié.

En temps de jeûne il y a à onze heures 1/2 : une soupe, un plat de légumes (pois chiches, haricots) et un plat de poisson ou des œufs. Puis un dessert, un quart de vin et du pain à discrétion.

Le soir le pain est pesé (200 grammes environ) même quantité de vin et un plat de riz ou de lentilles. C'est tout.

En temps de non jeûne deux plats à onze heures et un dessert. De même le soir, égale mesure de vin, pain à discrétion.

Le premier qui a fini de manger va remplacer le lecteur. Deux autres prennent la place des servants.

Pendant le Carême et l'Avent il y a des mortifications extraordinaires au réfectoire. L'un mange à genoux, l'autre mendie à chacun une pitance, un troisième, au jour du Vendredi Saint, porte la croix et un quatrième est ceint d'une couronne d'épines.

En ce même jour du Vendredi-Saint, tout le monde est au pain sec et à l'eau, les malades exceptés.

Chaque semaine deux frères ou deux Pères vont laver la vaisselle. L'un passe les plats à l'eau chaude et l'autre à l'eau froide.

LA RÉCRÉATION

Après le déjeuner on va se promener au jardin. En temps de non jeûne, il y a une heure de récréation à midi et une le soir. En temps de jeûne, une seule à midi. On rentre ensuite au chœur

faire une visite au Saint-Sacrement et chacun regagne sa cellule.

LE SIESTE

La sieste ou méridienne fait l'objet d'un article spécial des constitutions. On dort dans les Couvents des Carmes et des Carmélites de une heure à deux heures. Cet usage est venu évidemment d'Orient.

Ceux qui n'en usent pas, doivent éviter tout bruit qui pourrait incommoder les autres.

Les fervents de l'étude essaient de gagner une heure en ne faisant pas la sieste, mais le soir à l'heure de l'étude obligatoire une grande fatigue les envahit...

* * *

De deux heures 1/4 à trois heures moins un quart récitation des vêpres au chœur et du chapelet.

De trois à cinq, étude ou cure d'âmes, visites au malades, confessions, etc. A cinq heures méditation jusqu'à six heures. A six heures récitation des complies.

De six heures 1/4 à 8 heures 1/4 étude dans les colléges seulement.

Dans les Couvents d'observance, légère collation du soir suivie de l'examen de conscience et de la flagellation.

LA DISCIPLINE

La discipline ou flagellation — ordonnée par les constitutions trois fois par semaine — est une pénitence claustrale :

On éteint toutes les lampes du cloître où l'on s'est rendu deux par deux. Là, chacun est armé d'un fouet de cordes terminées par des bouts durcis à la cire blanche. Dans l'ombre, chaque religieux découvre le bas de ses reins, et pendant toute la durée du *Miserere*, qui est psalmodié comme au chœur, on frappe à outrance sur son pauvre corps, à droite et à gauche, chacun se flagelle donc lui-même...

Nous avons vu, le lendemain de la discipline, dans les couvents espagnols surtout, le sang qui avait jailli sur les murs du cloître.

La raison de cette rude macération, les Carmes croient la trouver dans ce texte de saint Paul : « Je châtie mon corps et » je le réduis en servitude, de peur qu'après avoir prêché aux » autres, je ne sois moi-même rejeté [1]. »

***

Chacun se retire alors dans sa cellule et la sentence du soir est annoncée sur un ton lugubre par un des Pères... Voici une de ces sentences :

Le péché, ce grand mal, conduit au noir supplice,
Pour nous, montons vers Dieu, frères, sous le cilice.

Le Prieur donne à chacun sa bénédiction, on baise son scapulaire et l'on ferme sa porte au loquet. A minuit, matines, comme cela a été dit.

Ajoutons quelques points : Les collégiens, les conventuels et les convers ont, dans leur cellule une chaise, un bureau et des étagères pour les livres.

Chaque couvent a sa bibliothèque. A partir du collège, on peut y aller lire, ou plus exactement chercher des livres. La philosophie scolastique s'apprend d'après Goudin (Dominicain). En Ecriture sainte, on a : *Cornélius à Lapide*, comme commentateur. Les quatre années de théologie, on les fait avec la *Somme* de saint Thomas d'Aquin, commentée par Billuart (Dominicain), et les auteurs Carmes (*les Salmanticenses, etc.*)

Les Conventuels portent un chapelet noir à la ceinture, terminé par une grosse médaille, et sur le cœur, un grand crucifix de cuivre. Pour sortir, les Pères ont un chapeau de feutre gris.

Pendant les cinq mois de non-jeûne, cinq grandes promenades ont lieu, (une par mois). Les vieux Pères gardent le Couvent et récitent les heures.

[1] (1 Corinth. 9. 27.)

LE CHAPITRE

Chaque semaine, a lieu le Chapitre correctionnel.

La Communauté se réunit dans une salle spéciale. Là, le Prieur fait une lecture ou prononce un discours sur la vie religieuse, puis, quatre par quatre, en commençant par les Frères, on se met à genoux devant lui.

Le P. Hebdomadaire se lève et accuse ceux qui ont manqué en quelque chose. A chaque accusation, on baise la terre et on écoute la réprimande du Prieur. Le Sous-Prieur est chapitré publiquement comme les autres.

Après que chacun a baisé le scapulaire du Prieur, on se retire en récitant le *Miserere*.

Quant au Prieur, chaque Conventuel (prêtre) peut aller dans sa cellule le reprendre en face, mais en se souvenant bien à qui il parle. Il pourrait, en effet, lui en cuire de tant de hardiesse, la nature humaine étant toujours, hélas, dans les supérieurs, portée à se croire infaillible!!!

LA CENA FORAS

Les jours de grandes fêtes de l'Eglise ou de l'Ordre, les serviettes et les couverts du réfectoire sont portés dans une grande salle appelée : la cène dehors, en latin la *Cena foras*.

Dans ce nouveau réfectoire, plus de jeûne, plus de silence. C'est jour de grande fête et de sainte joie. Pas de viande, bien entendu, mais, en revanche, abondance relative de plats maigres, poissons frais, légumes, œufs, etc. Les fruits, le fromage et les gâteaux ne sont pas oubliés. Les saintes âmes du dehors ont envoyé leurs petits cadeaux et vraiment, nous ne trouvons en cela rien à redire.

Un peu de vin vieux, un peu de café et de liqueur terminent cette agape.

C'est dans cette salle qu'ont lieu les réjouissances de la Noël. En l'honneur du Sauveur, les jeunes religieux donnent quelques représentations inoffensives.

LA CONTEMPLATION ET L'ACTION

Les Constitutions des Carmes disent que la plus grande partie de leur vie est la contemplation (des vérités éternelles) et que l'action (la cure d'âmes) ne vient qu'après.

C'est précisément ce point de leur charte qui divise le plus les Carmes entre eux et l'on va voir comment :

Rester constamment au Couvent, faire deux heures de méditation par jour, c'est dur. On se lasse, à la fin, et l'on désirerait un peu prendre l'air. Or, le Prieur ne donne pas toujours la permission de faire des visites dehors, et puis, il faut rentrer à l'heure dite.

Les prédicateurs sont donc plus libres, mais un écueil se dresse pour eux : s'ils restent dehors plus de trois ou quatre mois de l'année, ils sont alors mal vus des non prédicateurs qui ne craignent pas de les accuser de manquer à la Règle en donnant le pas à l'action sur la contemplation... Les sédentaires vont parfois jusqu'à dire : « Nous sommes fatigués de rempla- » cer continuellement les absents au chœur pour la psalmodie. »

Des haines terribles ont lieu à cause de ces deux mots : contemplation et action, hélas, les deux mots ne sont souvent qu'un prétexte. Disons franchement la vérité : On est jaloux des prédicateurs...

Les grands orateurs sont rares, chez les Carmes, comme partout ailleurs, mais, par cela même, ceux qui le sont, reçoivent, chaque jour, les compliments du monde catholique... Les Carmes sédentaires qui ont de belles âmes — et il y en a — se réjouissent des succès des prédicateurs de leur Ordre; mais les âmes basses — et il y en a — amassent des trésors de colère.

Songeons qu'un bon prédicateur est en mission tout le mois de décembre (Avent), tout le Carême (40 jours), tout le mois de Marie (31 jours). Sans compter les retraites à prêcher, les premières communions, les panégyriques, les adorations du Saint-Sacrement, les pélerinages et nous nous rendrons compte de ses longues absences...

Et puis, en dehors du Couvent, le prédicateur Carme est, pour ainsi dire son maître. Il est très bien traité chez les archiprêtres

mondains, les doyens potelés et les bons curés dans les églises desquels il prêche... Les Constitutions elles-mêmes, vu la fatigue de la prédication, l'autorisent à manger de la viande aux deux repas du jour. Donc, plus de jeûnes, plus d'abstinence... et la liberté !!!

Durant le grand silence du Couvent, qui a lieu depuis Complies, (six heures du soir,) jusqu'à prime du lendemain (5 h. 1/2 du matin), les sédentaires pensent à ces prédicateurs favorisés, leurs frères, auxquels le monde catholique adresse un concert d'éloges ; tandis qu'eux, les ignorés, n'entendent que le vent pleurer dans les grands arbres du jardin, la pluie battre les vitres de leur cellule, et parfois, la voix autoritaire du Prieur.

Ah ! soyons chrétiens et fraternels — nous les membres des autres églises, — comprenons le dépit de ces pauvres âmes, sans l'excuser cependant... Si elles savaient, ces âmes jalouses, ce que les prédicateurs ont eux-mêmes à souffrir, elles se montreraient plus charitables[1]. Il n'y a pas de joie sans épreuve dans ce monde transitoire !

LE TRIBUNAL DE LA PÉNITENCE

Il reste cependant un terrain de revanche pour ceux qui ne vont pas prêcher, terrain productif et mine d'inépuisables richesses — spirituelles. — C'est le confessionnal !!!

Les personnes du monde ultramontain, les dames qui regrettent les régimes déchus, disent franchement que leur cœur s'ouvre à toutes les joies saintes de l'infinie confiance, quand elles se confessent à un mystique Carme, à un savant Dominicain, ou à un pieux Jésuite... Nul, aussi bien qu'eux, ne peut donner la paix à l'âme...

Chose étrange — les Franciscains semblent réservés pour les pénitents du peuple et de la petite bourgeoisie. Ils ont trop l'air comment dirons-nous ? — populaires ! ils sortent trop de leur couvent et ça les dépare... Les Carmes, au contraire, sont com-

[1] Les grands prédicateurs de l'Ordre des Carmes dans ce siècle sont : Le Père Hyacinthe, les Pères : Marie-Bernard, Elisée, Alexandre, Hippolyte, etc. Le Père Hyacinthe est le plus illustre à tous les points de vue.
Le P. Hyacinthe avait déjà quitté l'Ordre quand nous y sommes entré. Nous avons connu la plupart des autres prédicateurs précités.

me des fleurs mystérieuses écloses dans les serres inviolées des cloîtres !!!

Le Carme qui n'est pas prédicateur peut ainsi dépenser son saint zèle dans la direction des âmes. Tout le monde n'est pas apôtre, mais tout conventuel Carme peut être confesseur. C'est donc parmi les sédentaires à qui confessera le plus, de là des haines farouches entre les confesseurs, à propos des pénitents du grand monde et surtout des pénitentes... Quand le prédicateur revient fatigué, il peut alors, s'il est physionomiste, deviner ce que signifie ce mauvais sourire que lui adresse le sédentaire confesseur. Ce glacial sourire veut dire ceci : Tu n'as, ô prêcheur, que des foules superficielles, des applaudissements éphémères, mais moi, j'ai le fond des âmes et le secret des consciences. Je suis plus fort que toi, je sais tout comme Dieu lui-même...

Les Carmes confessaient autrefois les religieuses Carmélites, mais elles sont dirigées maintenant par des prêtres séculiers. Les Carmes ne leur ont jamais pardonné de s'être mises sous la juridiction des évêques, mais les Carmélites sont sans haine... Ajoutons que les religieux et les religieuses n'ont aucune fréquentation. L'esprit de corps, froissé chez les Carmes, les éloigne inexorablement de leurs sœurs.

Les Carmes se confessent réciproquement entre eux tous les huit ou quinze jours.

LES ÉLECTIONS. VOIX ACTIVE ET PASSIVE

Les élections du Provincial (gouverneur de la province), de ses quatre définiteurs (ses adjoints), des Prieurs, des Sous-Prieurs et des Maîtres des novices, ont lieu tous les trois ans.

Chaque conventuel a voix active et passive, c'est-à-dire qu'il peut élire et être élu. Les convers ne votent pas.

Mais les élections sont faites à l'avance, comme au Sacré-Collège, lors de l'élection du Pape.

Il est utile d'expliquer ici les éléments de race dont sont composés les couvents. Il y a des Français et puis des Espagnols et des Italiens. Les Italiens ne sont aimés ni des Français

ni des Espagnols. Les Français et les Espagnols se détestent, ces derniers combattant sans trêve pour que tous les supérieurs soient de leur race. Les Italiens pencheraient plutôt pour les Français, non par sympathie, mais parce que ces derniers sont moins insolents que les Espagnols !!! Ceux-ci ayant restauré l'Ordre en France, se croient éternellement les maîtres, d'autant que sous la Régente Christine leur Ordre fait tous les jours d'immenses progrès en Espagne. A l'Epoque où nous entrâmes dans l'Ordre, vers 1876, les Espagnols étaient très puissants pour faire les élections, et ils s'en chargent avec cette âpreté qui les caractérise. Quelle étrange ardeur de pouvoir sous des apparences d'humilité !!!

De terribles combats ont lieu pour faire passer les grands favoris du provincialat. Les espagnols cherchent à rallier à leur parti les fruits secs — italiens et français — qui ne prêchent pas et ne confessent pas beaucoup, et, par jalousie des prédicateurs, les fruits secs font nombre avec les espagnols. Il n'est pas rare de voir des religieux écrire au Général, à Rome, pour empêcher, contre toute justice, un tel ou un tel de voter.

Ah ! c'est ici plus que partout ailleurs, que les passions humaines se déchainent, hélas ! Bien qu'on invoque — comme à Rome — le Saint-Esprit pour le choix des candidats, on n'écoute guère, lors du vote, ses inspirations *apparemment demandées*. L'hypocrisie vis-à-vis de Dieu, n'est-ce pas ce péché contre le Saint-Esprit que Christ assure ne pas être remis ???

CHAPITRE GÉNÉRAL A ROME

Tous les six ans a lieu l'élection du Père général (chef de tout l'Ordre) et du Procureur Général (Administrateur en chef).

Les Provinciaux, les quatre définiteurs de chaque province, les anciens fonctionnaires, participent seuls à l'élection.

Ici, moins de luttes. L'élection faite à l'avance, est presque autoritaire. Le Pape et les Cardinaux sont là, tout près ; les électeurs qui ne sont pas italiens sont saisis d'effroi, ignorant la vraie Cour de Rome !!!

C'est presque toujours, bien entendu, deux Italiens qui sont nommés... Ils résident l'un et l'autre à Rome, et sont les dévoués

serviteurs du cardinal *protecteur* de l'Ordre entier. Chaque grand Ordre a son cardinal protecteur à Rome.

LES CONSTITUTIONS

Les Constitutions, dont nous avons souvent parlé, sont un commentaire de la Règle et comme qui dirait sa sanction permanente. Ce sont les Constitutions qui ordonnent que la messe de la Vierge devra être chantée tous les samedis, et que le *Salve Regina* le soit aussi, les samedis soir, cierge en mains, dans l'Eglise.

Ce sont les Constitutions qui règlementent toute chose. Ce sont elles, par exemple, qui ont ordonné les cinq grandes promenades d'été avec *cena foras*.

LE CÉREMONIAL, LES PRIVILÈGES

Le cérémonial des Carmes, ainsi que l'indique son nom, est un protocole qui règle l'ordre des cérémonies et le service divin. C'est l'explication de la liturgie.

Les privilèges des Carmes sont nombreux. En voici deux exemples : Ils peuvent donner la *bénédiction papale*. Ils ne sont pas tenus à l'Ordre canonique obligatoire des *interstices*. C'est-à-dire qu'un Carme peut être ordonné sous-diacre par l'évêque aujourd'hui, demain diacre et après-demain prêtre. Le clergé séculier, au contraire, est tenu de garder un an d'intervalle entre le sous-diaconat et le diaconat, et un an entre le diaconat et la prêtrise.

LES OBSÈQUES, L'OUBLI DU CLOÎTRE

Nous touchons à la fin de cette monographie. La mort est là qui nous barre la route.

Quand un religieux Carme vient à mourir, on lave — quelquefois — son corps à grande eau et on lui attache les pieds avec un ruban de soie blanche. — Image de son ancienne dépendance. — On le revêt ensuite de ses vêtements religieux, et si c'est un

conventuel prêtre, l'étole violette est passée autour de son cou. Les convers dressent aussitôt une chapelle ardente, on étend le corps sur un catafalque, et à travers la profusion des fleurs et l'éclat des cierges, volète l'encens à l'odeur pénétrante. Le visage est nu dans le cercueil ouvert.

La veillée mortuaire a lieu ensuite. On se relève d'heure en heure et deux par deux autour du corps. Le lendemain grand-messe des morts. Toute la communauté est là, cierges en mains, pendant que les cloches pleurent lamentablement.

La Messe dite, tous les Carmes descendent en procession dans le sombre cloître, en chantant le *De profundis*. Les dalles ont été soulevées la veille et la fosse se dresse, béante...

Après les prières liturgiques, on descend le corps dans son dernier lit. Et c'est alors un moment solennel, lorsque le Célébrant, en chape noire, termine par ces mots du publicain de l'Evangile : « Seigneur, soïs apaisé envers ce pécheur. » Chacun jette un peu de terre sur le cercueil, les cierges sont éteints brusquement et en voilà pour toujours. Le silence va draper ce mort de son apaisant linceul, son nom sera inscrit sur le cartulaire, mais sa mémoire est emportée dans ce que Camoëns appelle dans son grand style portugais : « *O rio do esquecimento* » *e do somno eterno*, le fleuve de l'oubli, et du sommeil » éternel. »

On se retire alors en désordre, en méditant ces paroles des Saints Livres, commentées par l'auteur de l'Imitation : Vanités des vanités et tout est vanité... excepté aimer Dieu et le service lui seul. Vanitas vanitatum et omnia vanitas... preter amare Deum et illi soli servire.

En Espagne, nous avons souvent porté notre rêverie vers ces nécropoles claustrales. Dans la poésie des nuits silencieuses, nos pas se sont lassés sur ces froides pierres où dorment à jamais ces austères ensevelis, et où nous aurions pu disparaître également nous-même... Presque toujours, notre pensée s'est traduite par ce murmure de nos lèvres : Dieu seul ne meurt jamais, Dieu seul reste éternellement le même, quant aux hommes, ils sont « retranchés comme la toile que le tisserand détache de la trame. » (Esaïe XXXVIII, verset 12).

CONCLUSION

Et maintenant comment allons-nous conclure ? Qui nous dictera des paroles d'équité ?

Dans sa prière sacerdotale, Christ après avoir refusé de prier pour le monde dit clairement : « Je ne demande pas que tu les retires du monde (mes disciples) mais que tu les préserves du mal. (Jean 17-15). Alors pourquoi se retirer du monde, puisque Christ ne le demande pas? Ne vaut-il pas mieux, tout en n'étant pas du monde, rester parmi le monde, afin de lui faire connaître l'Evangile qui rend libre ?

Christ, en nous donnant sa grâce a voulu surtout nous unir à son Esprit. Il a demandé de nous une nouvelle naissance, c'est-à-dire le renoncement au péché, l'acceptation du grand sacrifice du Calvaire fait pour l'humanité tout entière et pour chacun de nous en particulier ; une lutte spirituelle contre nos passions, et une communion parfaite avec le Père Céleste, en lui, Christ, l'unique médiateur.

Jésus a pris la vie normale telle qu'elle est, ne pensons donc pas mieux faire que Lui ni nous montrer plus sages. La religion vient du cœur. Elle n'est pas dans les vaines pratiques d'un irréductible formalisme. Sans doute, il faut être sobre et vigilant, car l'ennemi veille, mais le secours nous vient par la grâce divine et non par nos mérites qui n'existent pas. Entrer au couvent pour faire son salut par ses propres mérites, n'est-ce pas diminuer la valeur du divin sacrifice du Calvaire? Nous ne pourrons jamais, par nos pénitences, expier nos péchés d'antan, le sang seul de Jésus-Christ, fils de Dieu, nous purifie de tout péché...

Renoncer à tout ce qu'il y a de grand en nous : aspirations, raison, intelligence, conscience, liberté, est une sorte de suicide moral ; exterminer son corps par des macérations continuelles, est un lent suicide physique... Au moment de mourir,

saint Bernard, demanda pardon à son corps de l'avoir traité si rudement !!!

Encore si l'on devenait meilleur après ces veilles, ces cilices, ces disciplines, ces renoncements, cette obéissance passive, on comprendrait, à la rigueur, qu'on se les imposât, mais il n'en est rien, au contraire...

On reste orgueilleux, méchant, rusé, hypocrite, rancunier ; on manque gravement à la charité chrétienne, on porte d'effroyables jugements sur les autres, on a des colères froides !!! On sacrifie les plus belles perles évangéliques : la douceur, la bonté, la justice surtout, la miséricorde, pour quelques misérables fêtus, c'est-à-dire des traditions d'hommes, et des observances de pur formalisme...

On parle beaucoup en ces jours du « *Royaume de Dieu* » et de sa réalisation... Les penseurs chrétiens se demandent si Christ l'établira dès ici-bas ? Mais ce Royaume, tout en n'*étant pas du monde, sera dans le monde.* Par conséquent, quitter le monde pour s'enfermer dans la tour d'ivoire du monachisme, c'est en quelque sorte déserter la lutte, à laquelle chacun de nous doit prendre, part avec Jésus-Christ comme divin capitaine.

En renversant aussi les lois de la nature, on détruit, en quelque sorte, le plan divin, et l'on finit sous ce blâme solennel de Pascal : « Dieu a créé l'homme ni ange ni bête, celui qui veut faire l'ange, fait la bête. »

L'Ecriture Sainte nous dit que Dieu fait toutes choses avec poids, nombre et mesure, et qu'il voit les intentions des œuvres. C'est à Lui qu'il appartient de sonder les cœurs et les reins et d'examiner à fond l'âme humaine. Nous ne sommes pas sauvés par nos œuvres, mais par la foi, néanmoins, laissons à l'Eternel le soin du grand triage définitif !!! Il sait quelles sont les âmes sincères, et, pour celles-là, il sera sûrement propice. La sincérité est — qu'on nous passe le mot — le paratonnerre qui amortit le choc des foudres divines, elle est aussi la fleur charmante qui apaise le grand Juge. Il nous est doux de penser que cette fleur de choix sera reçue dans les célestes Jardins. Nous ne sommes pas de ceux qui veulent fermer aux autres les portes du ciel... Nous n'excluons personne de la Vie éternelle du Seigneur, car nous savons que les demeures éternelles sont assez

vastes pour contenir l'humanité entière régénérée; etq ue : « Dieu a tellement aimé le monde qu'il a donné son Fils Unique » pour Sauveur, afin que tout homme qui croit en lui, ne perisse » pas, mais qu'il ait la Vie éternelle. »

Mais nous sommes de ceux qui disent avec un éminent philosophe, doublé d'un profond théologien : « Aucune forme de piété » n'est vide, aucune religion n'est absolument fausse, aucune » prière n'est vaine. » (Aug. Sabatier, Philos. de la Religion, (page 34).

F. B.

Vu :
Le Président de la soutenance,
Eug. EHRHARDT.

Vu :
Le Doyen,
A. SABATIER.

Vu et permis d'imprimer :
Le Vice-Recteur de l'Académie de Paris,
GRÉARD.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

INTRODUCTION..... 5

PREMIÈRE PARTIE

L'Origine de l'Ordre des Carmes

Son antiquité contestée.
Les prétentions des Religieux Carmes. Leurs controverses avec les Franciscains, les Dominicains et surtout les Jésuites. Comment les Carmes établissent leur origine. Saint Elie. Les révélations à lui faites par Dieu. Mutismede l'Ancien Testament sur ces prétendues révélations. Le Mont-Carmel. Rome approuvant le culte d'Elie, supposé fondateur de l'Ordre des Carmes. Un hymne de saint Elie. Les armoiries du Carmel..... 7-16

DEUXIÈME PARTIE

Le moine de Calabre. La Règle authentique des Carmes. Le costume des Carmes. L'arrivée en Occident. La diffusion des Couvents. La vision de Simon Stock. Le Scapulaire. Son privilège. Approbation du Tiers-Ordre par les Papes. Indulgences. Les illustrations du Carmel. André Corsini. Le relâchement. Les mitigés. La Réforme de Thérèse et de Jean de la Croix. Marie-Madeleine de Pazzi, en Italie. La Réforme en France. Marie de l'Incarnation. M^lle^ de La Vallière. Louise de France. La Révolution, dispersion des Carmes. La Restauration des Carmes en France, sous Louis-Philippe, par le P. Dominique..... 17-36

TROISIÈME PARTIE

Le vie au Couvent, l'arrivée, l'admission, la prise d'habit. Le noviciat, les Matines à minuit, les vœux simples. Le collège. Les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Les conventuels, l'observance. Le réveil matinal, la journée religieuse. Le réfectoire, la récréation, la sieste, la discipline. Le chapitre. La cena foras. La contemplation et l'action. Le confessionnal. Les élections. Chapitre général de Rome, les Constitutions, le cérémonial, les privilèges. Les obsèques, l'oubli du cloître. 37-59
Conclusion..... 61

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES